

Le château oublié de Roquemaure (Gard) - XIe-XIXe siècle

Chantal Maigret

Citer ce document / Cite this document :

Maigret Chantal. Le château oublié de Roquemaure (Gard) - XIe-XIXe siècle. In: Archéologie du Midi médiéval. Tome 21, 2003. pp. 115-139;

doi : <https://doi.org/10.3406/amime.2003.1402>

https://www.persee.fr/doc/amime_0758-7708_2003_num_21_1_1402

Fichier pdf généré le 21/02/2020

Abstract

On the Rhone, a rock that remained an islet until the 17th century, when it was connected to the shore. Its specific position made it a fruitful tollbooth site -in the hands of the Counts of Toulouse from the middle of the 11th century to 1209, then the Kings of France from 1229. The rock looms over the toll collectors' houses and was crowned by an ostentatious building that was added to and re-worked up to the 15th century. A small Count's castrum, with a square tower, and then a Royal fortress, ringed with round towers, the buildings of the castle took on the air of a palace at the end of the 14th century. Damaged in 1590, the fortress - abandoned then sold off as National Property - was completely demolished and the rock was used as a stone quarry from 1795 to 1850. A square tower maintained on the site and text and iconographic documents from various archives and collections made it possible to partially reconstitute this forgotten1 Royal castle.

Résumé

Sur le Rhône, un rocher, insularisé jusqu'au XVIIe siècle, fut accroché à la berge par la suite. Sa position spécifique en fit un site de péage fructueux aux mains des comtes de Toulouse, du milieu du XIe siècle à 1209, puis des rois de France à partir de 1229. Le plot rocheux en surplomb des maisons des péagers fut couronné d'un bâti ostentatoire complété et aménagé jusqu'au XVe siècle. Petit castrum comtal, avec tour carrée, puis forteresse royale, ceinturée de tours rondes, les bâtiments du château prirent une allure de palais à la fin du XIVE siècle. Endommagée en 1590, la forteresse, abandonnée puis vendue comme Bien national, fut arasée et le rocher utilisé comme carrière de pierre, entre 1795 et 1850. Une tour Carrée maintenue en place, une documentation textuelle et iconographique collectée dans divers fonds d'archives ont permis de restituer partiellement ce château royal oublié (1).

Le château oublié de Roquemaure (Gard) (XI^e-XIX^e siècles)

Chantal MAIGRET*

Sur le Rhône, un rocher, insularisé jusqu'au XVII^e siècle, fut accroché à la berge par la suite. Sa position spécifique en fit un site de péage fructueux aux mains des comtes de Toulouse, du milieu du XI^e siècle à 1209, puis des rois de France à partir de 1229. Le plot rocheux en surplomb des maisons des péagers fut couronné d'un bâti ostentatoire complété et aménagé jusqu'au XV^e siècle. Petit *castrum* comtal, avec tour carrée, puis forteresse royale, ceinturée de tours rondes, les bâtiments du château prirent une allure de palais à la fin du XIV^e siècle. Endommagée en 1590, la forteresse, abandonnée puis vendue comme Bien national, fut arasée et le rocher utilisé comme carrière de pierre, entre 1795 et 1850. Une tour Carrée maintenue en place, une documentation textuelle et iconographique collectée dans divers fonds d'archives ont permis de restituer partiellement ce château royal oublié (1).

On the Rhone, a rock that remained an islet until the 17th century, when it was connected to the shore. Its specific position made it a fruitful tollbooth site - in the hands of the Counts of Toulouse from the middle of the 11th century to 1209, then the Kings of France from 1229. The rock looms over the toll collectors' houses and was crowned by an ostentatious building that was added to and re-worked up to the 15th century. A small Count's castrum, with a square tower, and then a Royal fortress, ringed with round towers, the buildings of the castle took on the air of a palace at the end of the 14th century. Damaged in 1590, the fortress - abandoned then sold off as National Property - was completely demolished and the rock was used as a stone quarry from 1795 to 1850. A square tower maintained on the site and text and iconographic documents from various archives and collections made it possible to partially reconstitute this forgotten Royal castle.

Mots clés : Péages, frontière, comtes de Toulouse, rois de France, tour Carrée, enceinte flanquée, cuisine sous bâti pyramidal, peintures murales.

Key-words : Toll-booth, frontier, Counts of Toulouse, Kings of France, square tower, flanked castle wall, kitchen built under pyramidal structure, mural paintings.

Sur sa rive gauche, le cours inférieur du Rhône est jalonné de sites bien connus, tels Orange et Avignon. À mi-distance de ces deux villes, Châteauneuf-du-Pape l'est tout autant, alors que Roquemaure, la petite ville qui lui fait face sur la rive droite, est quasi ignorée (fig. 1). Cependant une tour carrée surplombe les habitations et signale au voyageur attentif la position d'un château médiéval renseigné du XI^e au XVIII^e siècle (fig. 2). Placé au-dessus d'un verrou du Rhône, il commandait la navigation Nord-Sud du fleuve et le passage Ouest-Est du Languedoc vers la Provence. Aux mains d'un baron des comtes de Toulouse jusqu'à la croisade contre les Albigeois, il fut reconstruit au XIII^e siècle par le roi de France. En surplomb d'un péage fructueux, accosté d'un

bourg en constante extension du XI^e au XIV^e siècle, le site médiéval resté en retrait des grands ponts et passages majeurs du Rhône fut longtemps préservé mais les conflits issus des guerres du XVI^e siècle, l'aliénation puis la vente de la forteresse au XVIII^e siècle mirent à bas la quasi-totalité du bâti médiéval. Les travaux d'urbanisme et les rénovations de l'habitat aux XIX^e et XX^e siècles ont malgré tout préservé deux tours, dites tour Carrée et tour Ronde, une partie de la maison des péagers et l'essentiel du parcellaire ; les photographies aériennes donnent donc un bon aperçu de l'emplacement des constructions disparues, restituées à l'aide d'une iconographie cohérente, d'une documentation archivistique non négligeable et de vestiges conséquents.

Abréviations : AD 30, AD 34, AD 84 respectivement Archives départementales du Gard, de l'Hérault, de Vaucluse ; BM Bibliothèque municipale.

Figures : Les relevés et plans du bâti et des peintures murales ont été réalisés par C. Maigret.

* 23, rue du Rempart Saint-Dominique 84000 Avignon

(1) Étude effectuée dans le cadre d'une thèse de Castellologie, sous la direction de M. Fixot, Université de Provence. Je remercie les nombreuses personnes de Roquemaure qui ont participé à l'élaboration de cette monographie, tout particulièrement la famille Doumas, propriétaire de l'ensemble des vestiges qui m'a autorisée à visiter le site à plusieurs reprises, le Dr Pugibet avec lequel j'ai pu monter au sommet de la tour Carrée, mais aussi G. Dunan, R. Durieu, Y. Gilles et C. Nova. Tous m'ont indiqué aimablement les sources qu'ils avaient repérées dans divers fonds d'archives publiques ou privées.



fig. 1 : Situation de Roquemaure, au bord du Rhône.

1. TOPOGRAPHIE. TOPONYMIE

Aujourd'hui Roquemaure est une petite ville de 5000 habitants vivants essentiellement de l'agriculture et plus spécifiquement de la vigne. Ses habitations sont calées à la pointe sud-est d'une barre de calcaire dur (crétacé), dite " Montagne de Saint-Geniès " ou " Barre de Roquemaure ", séparées du Rhône par une puissante digue et un canal structurés à la fin du XIX^e et au XX^e siècle pour les protéger des inondations (fig. 3). Cette topographie due aux grands travaux du Rhône occulte l'organisation naturelle du site maintenue jusqu'au XVIII^e siècle malgré les multiples difficultés occasionnées par les nombreuses crues dévastatrices.

À l'ère secondaire, la " Barre de Roquemaure " est une partie intégrante d'un massif calcaire qui s'étire de la Provence au Languedoc ; à l'ère tertiaire, des incidents tectoniques fragmentent le massif, ouvrent un fossé d'une centaine de mètres de large en laissant de part et d'autre des rochers indépendants (1). Alors le Rhône s'engouffre dans le sillon central, y creuse son lit, tourbillonne autour des nombreux cailloux d'effondrement, dominé par le Dôme du Lampourdier à l'Est, un cirque de plateaux isolés à l'Ouest, le cours du fleuve étant verrouillé par deux plots insularisés, L'Hers et Roquemaure.

Aux X^e et XI^e siècles, ces deux rochers sont des îles séparées des berges principales par des brassières (2) plus ou moins larges et profondes suivant les périodes de l'année et des châteaux sont dressés sur leurs plates-



fig. 2 : La tour Carrée, faces sud et est sur le rocher éclaté à la mine. © M. Pin.

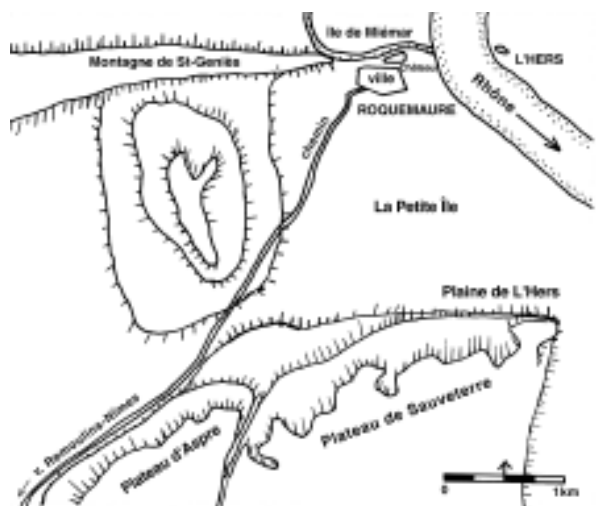


fig. 3 : Topographie des proches environs de Roquemaure.

(1) Renseignements topographiques extraits de la carte géologique de la France à 1 / 50 000, feuille 3041, Avignon, 940, notice G. Monjuvent et alii, 92 p., B R G M, 1991.

(2) Dans les AC Roquemaure, le mot brassière (brasseria) est toujours employé pour désigner le bras du Rhône entre île du château et ville. Par exemple : en 1368 dans le prix-fait pour les fossés de la ville (DD 9), en 1671 dans un devis de réparation de la " Brassière du Rhône qui passe entre la ville et le château " (DD 5).

formes. Les deux forteresses dominant de petits villages, connus par leurs églises - rattachées au diocèse d'Avignon - près de petits ports et péages. Toutes deux, isolées par les reliefs, vivent du fleuve, quasi indépendantes des populations environnantes, accessibles uniquement par des chemins escarpés circulant sur les collines, au-dessus des terres humides. Si L'Hers, qui possède son château (*castellum*) au début du X^e siècle, reste une agglomération de quelques maisons et d'une auberge regroupées près d'un péage (Perrot 1972), Roquemaure, dotée plus tardivement de son château (les seigneurs ne sont attestés qu'au milieu du XI^e siècle (cf. *infra*), se développe progressivement. Autour de son rocher sa population s'accroît, migre sur les pentes des plateaux voisins, s'installe sur les terres asséchées accrochées aux pieds des reliefs. Aux XIII^e et XIV^e siècles, les habitants s'organisent à l'intérieur d'un village clos de murailles puis, le *castrum* étant devenu trop étroit, les constructions se développent vers l'ouest, une nouvelle église est construite à l'extérieur du village, une vingtaine d'années avant que la Communauté, en 1367, n'entreprenne l'extension des remparts. Parallèlement les terres alluvionnaires, abandonnées par le Rhône, drainées par des " roubines " (3) sont méthodiquement mises en culture à l'ouest et au sud. Plus tard, par des jeux de palières judicieusement placées, des terres, gagnées sur le fleuve, forment l'île de Miémar, au nord, et la Plaine de L'Hers, au sud (fig. 3). Pour des raisons stratégiques, la brassière entre château et ville, enjambée par un petit pont, est entretenue sur ordre royal du Moyen Âge aux temps modernes ; au XIX^e siècle, qualifiée de " fossé réceptacle de tous les immondices de la ville ", elle est drainée, comblée puis jalonnée d'une allée de platanes (4) .

La configuration ancienne du rocher, couronné du château, accosté d'une ville remparée, est représentée sur une gravure du XVII^e siècle (Veue n. d., fig. 4) ; profondément modifiée elle est encore identifiable sur le plan cadastral de 1824 (5) où les divers lieux sont dénommés " Le Château ", " Château neuf " et " La Ville " (fig. 5) ; elle reste perceptible sur les photographies aériennes prises dans les années 1970 (Photographies 1970, fig. 6-7). Les deux clichés pris dans l'axe est-ouest, situent les éléments disposés du nord au sud (donc de gauche à droite des photographies) : l'île triangulaire du château, pointant à l'ouest et s'évasant à l'est, la brassière entre château et ville, marquée par une allée bordée d'arbres puis la ville ovalaire avec ses rues périphériques qui indiquent la position des anciens remparts. Quelques vestiges médiévaux sont aussi identifiables : près du canal, les murs des bâtiments des péagers et la tour du château (fig. 6), au centre de la ville l'église du XIV^e siècle. Les emplacements des anciennes voies de circulation sont lisibles, tout particulièrement le



fig. 4 : Vue de la baronnie de Lers, détail : le château sur l'île en partie rattachée à la berge où se trouve la ville remparée. Gravure, deuxième moitié du XVII^e siècle,.



fig. 5 : Plan cadastral de Roquemaure, détail, 1824.

pont entre château et ville et la rue séparant la ville ancienne et son extension du XIV^e siècle poursuivant sa course vers l'extérieur pour rejoindre les principales agglomérations de la région, Remoulins et Nîmes (fig. 7, en bas, à droite).

Si le site médiéval est en partie arasé, son toponyme Roquemaure indique sa topographie primitive. Aux XI^e et XII^e siècles il est appelé *Roca-Maura* ; du XIII^e au XV^e siècle le premier toponyme n'est pas abandonné mais les notaires écrivent le plus souvent *Ruppis Maura* et ce n'est qu'au XVI^e siècle qu'apparaît le nom de Roquemaure ; toujours employé de nos jours il rappelle la configuration ancienne qui fut à l'origine d'un site relativement prestigieux pendant quelques siècles.

2. HISTOIRE DU SITE

Roquemaure a une longue histoire liée à la région languedocienne puis à la nation française. Prenant sa

(3) Les roubines (du provençal roubino) sont des canaux d'assèchement, de dérivation ou de drainage.

(4) Les décisions des assainissements et plantations sont signalés dans une lettre du maire Guillaume Clerc, au préfet d'Uzès, le 17 décembre 1828 (Archives privées).

(5) AD 30, 1164 W 61, Cadastre de Roquemaure, section M dite de la ville.



fig. 6 : Roquemaure, site vers 1970. De gauche à droite, emplacements médiévaux des Rhône, château et brassière du fleuve. Photographie aérienne, Musée Archéologique de Nîmes, coll. Henrard, n° 21577.



fig. 7 : Roquemaure, site vers 1970. De gauche à droite, emplacements médiévaux des Rhône, château, brassière et ville remparée. Photographie aérienne, Musée Archéologique de Nîmes, coll. Henrard, n° 21572.

valeur du fait des passage et péage sur le Rhône au temps des comtes de Toulouse, du X^e siècle à 1229, elle garde, à l'issue de la croisade contre les Albigeois, lorsque le roi de France devient maître des lieux, une certaine importance par sa position de frontière entre Languedoc et Comtat Venaissin. À partir du XVI^e siècle, le château n'a plus beaucoup d'intérêt, le roi le néglige et la ville cherche à se débarrasser des châtelains exigeants et des constructions encombrantes qui masquent son horizon septentrional, ce qu'elle réussit à faire au début du XIX^e siècle, au temps où elle met à bas château et rocher castral.

LE CHÂTEAU COMTAL (912-1229)

Les Roquemaure

Au X^e siècle le site est connu par son église, Sainte-Marie, située au pied du rocher, nommée le 4 avril 912, dans un diplôme de Louis l'Aveugle à l'évêque d'Avignon, Foucher (AD 84, G6, f^o 7, n^o 4). Dans la documentation consultée, les seigneurs de Roquemaure sont nommés pour la première fois au milieu du XI^e siècle ; riches de terres dispersées sur une quarantaine de kilomètres le long du Rhône gardois, de Roquemaure au Petit Rhône, ils font des dons aux abbayes locales, Saint-André (Villeneuve-les-Avignon, Gard) et Lérins (Alpes-Maritimes) ; barons des comtes de Saint-Gilles et Toulouse, ils apparaissent comme témoins sur des chartes comtales ; chevaliers, ils combattent aux côtés de leurs suzerains jusqu'au milieu du XIII^e siècle.

Pendant une centaine d'années, les Roquemaure font de nombreux dons à l'abbaye Saint-André, voisine de leur château, et certains membres de la famille y sont cités parmi les moines. En 1064, Guillaume de Roquemaure, son frère Pierre et sa mère Azalairia (*Guillelmus de Rochamaura ac Petrus frater ejus illorumque mater Alzalairia de Rochamaura*) donnent à l'abbaye des terres proches de Roquemaure le long de l'étang de Pujaut (Chantelou 1774, f 25 v^o) ; en 1088 Rostaing de Roquemaure étant moine (*Rostagnus de Rocamaura, monachus*), Pierre Guillaume de Roquemaure (*Petrus G. de Rocamaura*) souscrit un acte de donation du comte Raymond de Saint-Gilles (6) ; en septembre 1133 et en 1142, Bertrand de Roquemaure et son fils Guillaume (*Bertrandus de Rochamaura et Guillelmus filius ejus*) témoignent des donations du comte de Toulouse, Anfos (Chantelou 1774, f^o 22 v^o).

L'activité des Roquemaure aux côtés des comtes de Toulouse reste quasiment sans faille pendant 200 ans. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, Pierre Guillaume

de Roquemaure (*Petrus Guillelmus de Rocamaura*) accompagne le comte Raymond chaque fois qu'il fait un don à une abbaye provençale. Entre 1046 et 1066 comte et baron donnent conjointement à l'abbaye de Lérins une partie du territoire de Saujan (*Selia*) situé sur le cordon fluvial au sud de Beaucaire (Cartulaire de Lérins, CCXLIV) ; en 1080 ils ajoutent au don précédent celui de l'église Sainte-Marie d'Adau (*Adavi*) située un peu plus au nord (Cartulaire de Lérins, CCXLIII). Le 28 juillet 1094, Raymond, alors comte de Toulouse et marquis de Provence, remet à l'abbaye Saint-Victor de Marseille des droits perçus sur des navires et des radeaux à la montée et la descente du Rhône et de la Durance ; tous ses vassaux possesseurs de péages confirment sa donation (Cartulaire de Saint-Victor de Marseille, t. 2, 686) ; parmi eux se trouve Pierre Guillaume de Roquemaure (*laudat et firmat. (...) Petrus Guillelmi de Roca Maura, similiter*) ce qui atteste l'existence du péage roquemaurois, jamais nommé auparavant. Deux ans plus tard Pierre Guillaume et son frère Arnould, membres du conseil du comte Raymond (*Raymundus cum consilio virorum illustrium (...) Petri Guilhelmi de Rochamaura et Arnaldi fratris*) témoignent lors de la donation de l'église de Beaucaire à la Chaise-Dieu (HGL 1872, V, pr. 394). Raymond parti en croisade, son fils, Bertrand, nouveau comte de Toulouse, cherche à s'approprier les offrandes faites à l'abbaye de Saint-Gilles ; à cette occasion, il s'engage dans une suite de violences, assisté de chevaliers dont Dalmas de Roquemaure (*Dalmatio de Rocca Maura*) ; à la suite de ces exactions Dalmas est l'un des sept chevaliers qui sont menacés d'excommunication par le pape Pascal II, le 4 février 1107 (Ménard 1874, I, pr. XIV).

D'après la documentation retrouvée seul un des Roquemaure, Raymond, a trahi, le comte de Toulouse. Enfermé dans le château de Beaucaire, avec les fidèles de Simon de Montfort, il en assurait la défense pendant le siège de la ville, en 1216. Affamé, craignant de mourir de soif, il avoue avoir trahi son seigneur pour Montfort et fièrement remercie ses compagnons de lui offrir une mort digne de son erreur (7). Il témoigne ainsi de l'attachement profond des Roquemaure aux comtes successifs pendant 200 ans. Cependant reste un problème : où résidaient ces seigneurs ? Peut-être au château de Roquemaure, occasionnellement, mais celui-ci n'est jamais associé à leurs noms. Par contre c'est dans la ville haute et la Condamine de Beaucaire que Raymond et Dalmas de Roquemaure ont leurs biens, entre autres un casal dans lequel se trouvaient 4 demeures (*stare*), détruites sur ordre des sénéchaux pour construire le château royal à partir de 1226 (Enquêtes de saint Louis, n^o62, 463 G, 483 H). Ces maisons de Beaucaire, comme les possessions de la famille au sud de la ville (Saujan et Adau) nommées plus

(6) Chantelou 1774, f^o 20-21. Acte qui serait à dater de 1140 d'après Magnani 1997 et Paul1994.

(7) E. Martin-Chabot, *La Chanson de la Croisade des Albigeois*, " Ramons de Rocamaura bat las palmas e fier : " Senhors, ieu que laichei lo meu senhor l'autrier / Pel comte de Montfort, recebré tal loguier : / Ben es dreitz qu'ieu o compre por eu eis mal m'en mier ! " Ce que Martin-Chabot traduit par : " Raimond de Roquemaure frappa ses mains l'une contre l'autre : " Messeigneurs, dit-il, moi qui abandonnai l'autre jour mon seigneur pour le comte de Montfort, voilà la récompense que je recevrai : il est bien juste que je la gagne puisque c'est moi qui ai commis la faute ! "

haut, laissent supposer que les Roquemaure résidaient à Beaucaire, étaient, au XIII^e siècle, des chevaliers de la ville possédant en fief les châteaux et péages de Roquemaure reçus des comtes de Toulouse dès le XI^e siècle. De fait c'est dans un acte du comte Raymond VI qu'apparaît pour la première fois la mention du *castrum* de Roquemaure.

Le castrum et sa tour

À la veille de la croisade contre les Albigeois Raymond VI, accusé par le pape de soutenir les hérétiques, tente de se réconcilier avec l'Église. À Valence, puis à Saint-Gilles, en juin 1209, il fait acte de repentance, promet de participer à la croisade et, à la demande du pape Innocent III, en gage de sa bonne volonté, remet au légat Milon, sept *castra*, dont Roquemaure (*castrum de Roccamaura*) (8). Immédiatement et pour le temps de la croisade, Roquemaure est remis à l'évêque d'Avignon. Quatre ans plus tard, en 1213, l'évêque y reçoit l'hommage de Gasc de Laudun, entre tour et citerne (AD 84, G 209 : *apud Rocamauram inter turrim et cisternam*). Ce sont ces textes tardifs qui attestent l'existence d'un château doté d'une tour, très certainement la tour Carrée qui domine toujours le site, et diverses structures dont une citerne, quant à elle disparue. En avril 1229, à la suite du traité de Meaux-Paris, le roi de France, saint Louis, reçoit toutes les terres toulousaines situées le long du Rhône gardois ; alors Roquemaure est un site royal dans la toute nouvelle sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, en limite du Languedoc oriental.

LA FORTERESSE ROYALE (1229-1481)

La forteresse royale de Roquemaure dressée au-dessus des passages, port et péage, à hauteur d'un verrou du Rhône, prend une dimension considérable à partir de 1229 et elle va rester un site important jusqu'à ce que les rois s'emparent de la Provence, à la fin du XV^e siècle. La garnison relativement importante, les passages des hôtes de qualité, rois et officiers royaux, en témoignent ; par ailleurs des fragments de comptes de la sénéchaussée donnent un aperçu du bâti malheureusement en grande partie disparu.

La garnison

La forteresse est placée sous la responsabilité d'un châtelain (*castellanus*) dit aussi capitaine (*capitaneus*) chargé de la fortification, de la défense, de l'entretien, de la garde du lieu ; pour accomplir sa mission il est assisté d'hommes exerçant leurs fonctions soit au château lui-même soit au port situé au pied du rocher où ils contrôlent la circulation des navires marchands et le péage. Tous sont sous la responsabilité directe du roi et de son représentant local, le sénéchal de Beaucaire et

Nîmes (Michel 1910, p. 78-82, 160). Les nominations par le roi lui-même sont quasiment inconnues cependant, les affectations par Philippe le Long, en 1317, d'un sergent d'armes et d'un jaugeur du port en attestent la réalité (Dossat 1983, n° 315, 450). Quelques quittances conservées dans divers fonds nomment une partie de la garnison sans jamais en donner l'effectif total. Sont ainsi rémunérés : en 1412, 4 arbalétriers (9) ; en 1430, 7 sergents d'armes, un garde dit aussi trompette, deux portiers affectés à deux portes différentes et un châtelain, soit 11 personnes (Ménard 1874, III, pr. LXIX). À l'occasion d'une rémission royale, en 1354, on apprend qu'il existe un geôlier (Dossat 1983, n° 1677). La seule liste conséquente date de 1302-1303 ; alors au château s'activent diverses catégories de personnels responsables de la viguerie (viguier, notaire), la défense (capitaine, maître de l'artillerie) ou la vie quotidienne (un charpentier et son aide, un maréchal ferrant et son aide, un chapelain, des sergents et des serviteurs) toutes fonctions indiquées avec leurs soldes journalières, résumées dans le tableau ci-dessous.

Un viguier (<i>Johannis de Malobodio, vicarii</i>)	20 livres par an (env. 1,1 sous (s) / jour)
Un notaire (<i>notarius</i>)	
Un capitaine (<i>Johannis de Septem Fontibus, capitanei</i>)	2 s / jour
Un maître de l'artillerie (<i>magistri Alberti, atilharie</i>)	2 s / jour
Un charpentier (<i>carpentarius</i>) et son aide, un maréchal ferrant (<i>marescallus</i>) et son aide	12 deniers (d) / jour
Six ou sept sergents de la garnison	12 d / jour
Six serviteurs (<i>servientes</i>)	10 d / jour
Un chapelain (<i>capellanus</i>), un Portier (<i>janitor</i>), des gardes (<i>excubiae</i>)	8 d / jour

Tabl. 1 : Hommes du château de Roquemaure rémunérés par la sénéchaussée en 1302-1303.

Les 22 hommes nommés constituent une partie de la garnison du château au début du XIV^e siècle ; si la liste n'est pas exhaustive (il n'est pas question du personnel qui gravite autour des prisons, du port ou du péage) elle donne cependant une idée de la densité de la vie de la forteresse et de la hiérarchie des fonctions mise en évidence par les niveaux des soldes allant de 8 deniers à 2 sous, soit un barème étendu de 1 à 3.

Cette garnison, très probablement permanente, devait s'accroître de manière assez considérable lorsqu'arrivaient des hôtes de passage.

Les hôtes du château

Roquemaure situé au bord du Rhône est – entre Pont-Saint-Esprit et Beaucaire – au XIII^e siècle, le seul château royal et, aux XIV^e-XV^e siècles, la seule demeure fastueuse digne d'accueillir de hauts dignitaires (les deux forteresses de Villeneuve-les-Avignon, alors récemment construites, n'ayant qu'une fonction militaire (Maigret

(8) Migne 1864, t. CCXVI, c. 90, Cap I : *ego Raymundus, Dei gratia dux Narbonae, Tolosae, marchio Provinciae, mitto corpus meum et septem castella, scilicet (...) castrum de Roccamaura, (...)*.

(9) BM Avignon, ms 4382, f° 7.

2000a)). Aussi de nombreuses personnalités viennent au château pour exercer leurs fonctions, embarquer ou débarquer au port ou recevoir leurs hôtes de qualité.

Au XIII^e siècle, les sénéchaux, exerçant leurs fonctions de manière itinérantes, s'installent, l'un après l'autre, au château (*castrum*) et quelques-uns de leurs passages sont dûment attestés. En 1247, Oudard de Villers y rédige un courrier pour le sénéchal de Carcassonne (HGL 1872, VIII, c. 1235). Le 12 novembre 1258, Geoffroy de Roncherolles y négocie avec les consuls de Nîmes un compromis pour la farine portée aux moulins (Ménard 1874, I, pr. LXI). Le 25 mars 1271, Philippe de Sause-Bernard y reçoit l'hommage du seigneur de Pujaut et Verfeuil (Michel 1910, p. 462). Deux paréages y sont scellés au nom du roi, le premier avec les co-seigneurs de Naves (diocèse d'Uzès), le 18 janvier 1273/1274, par Rainald de Rainier, le second avec les cisterciens de Mazan, pour Villeneuve-de-Berg (Ardèche), le 14 novembre 1284, par Guérin d'Amplepuis (Ménard 1874, I, pr. LXXII).

Aux XIV^e et XV^e siècles, un pape, des rois et des ducs de France s'installent pour plus ou moins longtemps au château. Le pape Clément V, en route pour sa Gascogne natale, venant de Châteauneuf-du-Pape, s'y repose quelques jours et y meurt le 20 avril 1314 (10). Le duc Louis d'Anjou, lieutenant du roi en Languedoc, y fait des séjours répétés en 1367 (11), 1369-1373 puis 1375 et 1380 (12). Pierre de Scatisse qui l'accompagne fréquemment affirme dans son journal : " nous ne faisons qu'aller et retourner d'Avignon à Roquemaure ". D'après ses dires, Louis d'Anjou est au château du 9 septembre au 6 octobre 1369, du 8 au 22 mars puis quelques jours en juin 1370 (il arrive pour la fête du *Corpus Christi*), en février et décembre 1372 (accompagné de son épouse, la duchesse Marie de Blois). Arrivé par le Rhône en novembre il y demeure jusqu'au 11 décembre 1373 alors que la duchesse, seule, y arrive fin décembre, après les fêtes de Noël. Il revient plus tard, le 16 juin 1375 et, déchargé de la lieutenance de la province, le 6 mai 1380 (HGL 1872, IX, p. 847, 878-879). Chaque séjour du duc est commandé par la possibilité d'embarquer ou de débarquer au port et partir vers la France, de négocier loin d'Avignon, de faire une pause au cours des négociations avec le pape et les représentants de la comtesse de Provence. Par la suite le duc de Berry, dont le goût pour les belles demeures est bien connu, en tant

que lieutenant du Languedoc, convie au château, le 12 août 1385, une ambassade de Hongrie à laquelle il offre " grans et riches dons de ses joyaux " et grand festin (13). Dans ce dernier tiers du XV^e siècle, le château de Roquemaure a vraiment une dimension de château royal, d'ailleurs le roi Charles VI y fait étape le 30 octobre 1389 avec sa suite : son oncle, le duc de Bourbon, son frère, Louis d'Orléans, duc de Touraine, ses cousins germains, Henri de Bar et Pierre de Mortain, et bien d'autres dont le maréchal Boucicaut (HGL 1872, IX, p. 940 ; Autrand 1886, p. 242). Enfin le dauphin Charles, futur roi Charles VII, au cours de son périple en Languedoc s'arrête à Roquemaure le 26 avril 1420 (HGL 1872, IX, p. 1058). Les visites de tous ces personnages considérables supposent un château de grande dimension avec salles de réception et chambres d'accueil, toute une infrastructure vaguement renseignée par quelques comptes du premier quart du XIV^e siècle.

Les comptes du bâti

Aucun document n'a pu être découvert au sujet du bâti pour le XIII^e siècle et seules quelques mentions de travaux, relativement mineurs, figurent dans les comptes de la sénéchaussée en 1302-1303 et 1324 (Annexes 1, 2). Ces documents comptables permettent d'affirmer qu'au début du XIV^e siècle le château comtal est reconstruit, entouré de courtines couronnées de chemins de ronde (*aliæ*) qui abritent des maisons (*domus*), un grand puits (*magnus puteus*), un jardin pourvu d'un second puits (*uno puteo in orto regio*), au moins un four, une chapelle et des prisons (14).

En 1302-1303, les bâtiments sont régulièrement entretenus, les travaux effectués ne sont que des réparations de maisons, des poses de latrines (*latrina*) dans les prisons ou de construction de puits dans le jardin royal ; parallèlement les services quotidiens sont assurés, la chapelle est pourvue de luminaires, les récipients (*vasis sive doliis castri*), fort probablement utilisés dans les cuisines, sont réparés et les prisonniers reçoivent leur pain quotidien (*pane incarcerationum*) (Annexe 1, 13705, 13707, 13709, 13714, 13722). Par ailleurs la défense n'est pas négligée, des pierres (*lapidus, lapidibus appellatis codols*) sont apportées au château et disposées sur les chemins de ronde (*aliæ*), l'armement (*armaturarum regiarum Ruppemaure*) est entretenu, réparé au besoin et, à cet effet, le maître d'artillerie fait

(10) Clément V est à Roquemaure le 7 avril, il signe *apud Roccamauram Avinionem diocesis* ses deux derniers mandements, n° 10329-10330, transcrits dans le *Regestum Clemens Papæ*. La présence du pape à Roquemaure du 7 avril au jour de sa mort, le 20 avril, est induite par deux textes rédigés par des auteurs de référence : Baluze, *Vitæ papæ*, 1963, rééd. 1913, qui affirme que le pape meurt *apud castrum Ruppismaura* ; F. Duchêne, *Histoire des cardinaux français*, 1690, t. 1, p. 340, qui écrit " Clément V meurt dans le château de Roquemaure " (Renseignements aimablement communiqués par Mme Mathieu, *Centre de Recherche sur la papauté*, Palais des Papes, Avignon).

(11) Le 23 septembre 1367, il ordonne la construction de nouvelles murailles de la ville (AC Roquemaure, DD 5 / 2).

(12) Ménard 1874, II, " Journal de Pierre de Scatisse ". Pierre de Scatisse est receveur puis trésorier du roi dans la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes.

(13) Lehoux 1966, II, p. 148 et note 6 p. 149 : " samedi darrenier (12 août), au vespre, M. de Berry, en alant à Roquemaure pour veoir et festoier les messages de Hongrie qui y devoient estre - et furent dymenche derrenier; et les y reçut moult honorablement, et leur y fist tres grant chiere, et leur donna de grans et riches dons de ses joyaux pour honneur de vous ; fu, et nous en sa compagnie devers madame la Royne, et nous commanda que nous, qui venions droit de vous, lui deissions le creance ".
 (14) Les prisons sont attestées dès 1239-1240 : un prisonnier, sur ordre du sénéchal Pierre d'Athies, y est transféré et enfermé, (*apud Rocam Mauram et infra castrum de Roca Maura*) pendant 8 jours (Enquêtes de saint Louis, 466 A).

acheter du matériel et va lui-même à Marseille pour choisir deux arbalètes à tour (*balistis de turno*) (Annexe 1, 13705, 13710-13712, 13794).

En 1324 les travaux d'entretien sont bien sûr poursuivis, mais des chantiers relativement importants sont ouverts pour réparer le grand puits, les maisons, les écuries et le four (*reparatione domorum castri, stabulorum, furni*) (Annexe 2, 5433-5485) et, avec de petites planches, faire un pont (levis ?) relativement coûteux (Annexe 2, 5447). La sénéchaussée rémunère successivement 192 puis 232 journées de travail qu'elle paie en fonction de la qualification de la main d'œuvre utilisée 2 sous, 12 ou 8 deniers par jour (soit une échelle de salaires de 1 à 3 ; Annexe 2, 5462-5484) ; elle paie aussi des matériaux, dûment nommés et détaillés : du bois, débité en planches ou non, 50 cayrons (pierres taillées), 2100 briques de deux prix différents, environ 2000 clous, des gonds, etc. (Annexe 2, 5446-5461).

Bien sûr tout cela n'est qu'un aperçu de la réalité d'un bâti important qui a sûrement été sans cesse modifié, adapté au goût du jour et aux besoins des personnels et hôtes reçus. Malheureusement aucun compte n'a été retrouvé pour les années postérieures à 1324 et la restitution qui sera tentée plus bas utilisera uniquement les observations des vestiges et des documents des XVII^e-XIX^e siècles, c'est-à-dire la triste période des XVI^e-XIX^e siècles où la forteresse est endommagée, mal entretenue et finalement arasée dans sa quasi-totalité.

LE SITE ABANDONNÉ PUIS DÉTRUIT (XVI^e-XIX^e SIÈCLES)

Jusqu'aux guerres de religion le site a dû être entretenu régulièrement ; par la suite sa détérioration, amorcée à la fin du XVI^e siècle, se poursuit en trois étapes échelonnées sur 200 ans. En 1590-1591, un siège détruit sa façade méridionale ; en 1671, sur ordonnance royale, l'île du château est annexée à la ville et la forteresse perd sa signification première ; enfin de 1795 et 1850 le château et son rocher, vendus à titre de bien national, sont utilisés comme carrière de pierre et disparaissent.

Au moment où les guerres de religion s'apaisent sur les rives du Rhône, un conflit local tourne au drame à Roquemaure. En 1590, Antoine Blondeau, lieutenant du capitaine et viguier de Roquemaure, protestant, veut imposer aux habitants une redevance que ceux-ci jugent inacceptable. Les protagonistes, ne pouvant réussir à s'entendre, en appellent aux responsables de la Province ; Montmorency, gouverneur du Languedoc,

envoie le sénéchal de Beaucaire assiéger la forteresse et dépêche des soldats du fort Saint-André puis une compagnie de gendarmes d'Aramon pour contrôler la ville. Les 5 canons mis en batterie font des ravages et détruisent une partie des tours et murs du château (15). La réduction de la forteresse, si l'on en croit l'unique texte retrouvé à ce jour, n'a lieu que le 14 avril 1597 (AD 30, 1 J 184). Durant sept ans, les combats, intermittents, sont assortis de négociations et d'interventions royales. Henri IV en particulier déboute sèchement le duc Henri de Joyeuse, seigneur de Roquemaure (16), qui revendique le château ; le 24 janvier 1596, il écrit : " *Attendu que c'est une place forte, Sa Majesté la veult retenir et se contenter le dit sieur de Joyeuse de jouir du revenu ou d'accepter son remboursement.* " (HGL 1872, XII, pr. 446). Le roi montre ainsi tout l'intérêt qu'il porte à la forteresse, intérêt qu'il renouvelle 6 ans plus tard en s'inquiétant, près des Trésoriers de France de Béziers, des dommages causés à la forteresse au cours du siège des années 1590 (17). La réponse des officiers royaux et les ordres de remise en état du château sont inconnus. Seul un dessin aquarellé de 1654 (Veue 1654) rend compte des faits (fig. 8) ; il montre la forteresse ruinée à sa base, au sud, du côté de la ville, avec des balafres causées par la guerre (des enceintes basses pour moitié détruites) et des réparations sans nul doute récentes (des murs cintrés de bas de pente, de formes modernes et nullement médiévales) mais, malgré tout, un château sommital apparemment en bon état.

Au cours du XVII^e siècle, la place de Roquemaure perd de son importance. Louis XIII ne la reconnaît plus qu'à titre de prison et, le 26 mai 1642, y envoie, sous bonne garde, des officiers qui doivent être surveillés avec attention (Archives Vincennes, A 1/69, n° 320). Louis



fig. 8 : Veue figure et plan de toute l'estendue de la baronnie de Lers ... Faicte l'an 1654, détail : le château sur son île. Dessin aquarellé. © C. Nova.

(15) L'histoire du siège reste à faire. Des documents épars (AC Roquemaure, DD 5, EE 3 etc.) et un court passage de Durand-Auzias (Durand-Auzias, p. 12-13) seraient à regrouper pour connaître exactement la durée et l'importance des faits et ce que devient alors la forteresse.

(16) Dit alors détenteur de la baronnie et du château de Roquemaure remis à son père, Guillaume, vicomte de Joyeuse, en 1573.

(17) Lettre écrite le 11 février 1602 " au sujet des réparations à faire au château de Roquemaure sur le Rhône, dont une partie aurait été renversée à coup de canon durant les troubles et dont le reste menacerait ruine " (Valois 1893, n° 6869).

XIV, délaissant les bâtiments fortifiés, en fort mauvais état, désormais dépourvus de valeur stratégique, privilégie la rive du Rhône et, par ordonnance du 20 juillet 1671, fait droit au projet de fermeture de la brassière du fleuve qui lui a été soumis par l'intendant du Languedoc, Bazin de Bezons (AC Roquemaure, DD 5/6). Les travaux, fort coûteux, payés par la Communauté, n'ont pas l'efficacité escomptée mais la forteresse, quant à elle, s'achemine lentement vers sa ruine. En 1739, le président de Brosse, après l'avoir aperçue en descendant le Rhône, écrit, non sans une pointe d'ironie, " Roquemaure en Languedoc château pittoresque (la première édition dit grotesque) et si ancien que je suis sûr qu'il a été bâti du reste des matériaux de la tour de Babel. " (De Brosse 1836, p. 9-11). Durant le dernier tiers du XVIII^e siècle, le château est engagé à Louis de Noailles, prince de Poix, puis rétrocédé, le 21 août 1769, pour 18 ans, au marquis de Luchet. Celui-ci construit rapidement, dans la basse-cour, une fonderie de plomb et d'argent, avec ateliers, fours de divers modèles, logements, magasins, etc. Une centaine d'ouvriers s'y activent en 1770 et le château semble prendre le statut d'usine ; mais dès 1771 le marquis ruiné s'enfuit et laisse à l'abandon toutes ses installations (Nova 1994, p. 24-26).

C'est dans cet état de désolation que le château, déserté, aborde l'année 1789. En janvier un projet de vente de cette quasi-ruine est mis en forme par l'Intendance du Languedoc. Le bref descriptif rédigé par le subdélégué à l'Intendance, au département de Bagnols, donne un état des lieux mis aux enchères : " un vieux château ruiné, le rocher sur lequel il est construit, un sol d'une ancienne place d'armes dont partie est occupée par le bâtiment découvert et tombant en ruine, des fonderies de plomb qu'on avait entrepris d'y établir, les murs de l'enceinte et les fossés dépendants dud(it) château et place d'armes qui sont situés près de la ville de Roquemaure au diocèse d'Uzès et qui appartiennent au Domaine du Roy comme seigneur de la d(ite) ville de Roquemaure. Sont cependant exclus de la vente les locaux des péagers une petite maison adossée auxd(its) murs d'enceinte du côté du nord servant à la perception du péage par eau appartenant au Domaine de Roy et à la d(ite) seigneurie de Roquemaure dont l'usage sera réservé avec la faculté de passage nécessaire aux fermiers et régisseurs du péage. " (18) C'est donc une carrière de pierre, constituée des murs et du rocher qui sont proposés à la vente. Mais l'avis de procéder, expédié le 3 juin 1789, ne peut prendre effet avant la Révolution. Abandonné, désolé, envahi de constructions insolites dans sa basse-cour transformée en " friche industrielle ", le château devient un " bien national ".

Les locaux de la fonderie sont les premiers pillés. Aussi les officiers municipaux enlèvent-ils, au début de 1793, " tous les matériaux périssables, fer, bois de charpente, tuiles et pierres " les font déposer à la maison commune et les vendent au profit de la nation pour 947 livres. Quant aux magasins, ils sont baillés à ferme et " 4 mauvais pavillons, presque délabrés ", sont laissés gratuitement " aux pauvres qui y habitent " sous réserve de vente par la nation (AC Roquemaure, N 1/15). Deux ans plus tard, le château est mis en vente par le Directoire du District. Les experts qui en font l'estimation, le 27 germinal an III (16 avril 1795) rédigent un sobre et triste descriptif : " un château assis sur un rocher escarpé bâti de temps immémorial, les tours et les façades en pierre de taille, ainsi que les plates-formes (...) une partie des magasins et bâtiments ci-devant appelés fonderies (...) assis dans la place d'Armes (...) dont la plus grande partie sont adossés à ses remparts (...) château presque tout délabré n'y ayant que la porte d'entrée qui ferme, toutes les autres portes, fenêtres, grillages de fer d'icelles ont été emportés, nombre d'escaliers qui montent aux tours démolis, des planchers et voûtes démolis, enfin l'ensemble de ce monument a souffert une dévastation épouvantable. " (AC Roquemaure, N 27). Le 11 floréal an III (30 avril 1795), le Directoire ouvre les enchères en proposant 15 000 livres en un seul lot et le 27 floréal (16 mai 1795) l'adjudication est conclue sur la dernière proposition de 21 700 livres (19) . L'acquéreur revend 7 mois plus tard, le 5 nivose an IV (26 décembre 1795), par lots, faisant deux parties de 19 et 12 parts chacune, ce qui disperse l'ensemble en 31 parcelles. Chaque lot est formé d'une partie de sol situé au niveau du fleuve et d'une portion de rocher et chaque propriétaire est en droit de tirer de la pierre du socle du château ce qu'il ne manque pas de faire comme en témoigne un dessin de 1845 (fig. 9). Cependant, obligation est faite aux 19 propriétaires auxquels échoit la partie occidentale de ne pas " dégrader ni démolir et (de) conserver dans son état actuel la Tour Carrée (...) comme un monument d'antiquité précieux pour les arts et l'histoire (afin) de faire passer à la postérité un ouvrage que la succession des temps semble avoir respecté. " (AD 30, Q 122, acte de vente, article 6).

Malheureusement la clause n'est assortie d'aucune précision ni sur le socle à conserver ni sur le mode d'accessibilité. Aussi les propriétaires fixent-ils, le 22 avril 1820, que " il sera laissé une base à cette tour montant du plus haut point possible et qui sera de 4 m de largeur dans chacune des faces du levant et du couchant, quant à celle du nord elle restera en tout telle qu'elle est aujourd'hui ; celle du midi aura pour

(18) AD 34, C 1397. À noter au passage les prélèvements du péage encore en vigueur à cette date.

(19) AD 30, Q 122 : " le Directoire a adjugé au citoyen Joseph Gent de St-Geniès de Comolas pour ses amis élus ou à élire comme dernière enchère sur le château et objets mentionnés cy-devant pour la somme de 21 700 livres. Et de suite le citoyen Gent a déclaré élire pour ses amis les citoyens Jean-Louis Granet de Roquemaure et Auguste Giraudy de Pont-Saint-Esprit ici présents ".

épaisseur depuis la tour elle-même jusqu'à la veine lisse dudit roc le traversant du levant au couchant (...) " (Archives privées). Malgré tout, 18 ans plus tard, l'un d'eux ébrèche, pour sa convenance, la base de la tour, au couchant, et creuse un chemin en empruntant sur les 4 mètres pour avoir la libre faculté du puits (20). Une fois le processus entamé la destruction du socle se poursuit pour ne plus laisser qu'un rocher taillé au droit des murs de la tour, lente dégradation achevée, en 1851, par l'excavation d'un tunnel permettant de passer du nord au sud du bloc rocheux devenu obstacle de circulation entre magasins et quai d'accostage construit au bord du canal (21) .

Désormais la tour Carrée est donc campée sur un rocher taillé au droit de ses murs, évidé à sa base pour ménager un passage nord-sud au niveau de la ville, non loin d'un second moignon de tour accroché à une partie de rocher qu'un des propriétaires n'a pas jugé bon

d'exploiter. Ce sont ces vestiges qui peuvent servir de base à la restitution de ce grand château royal disparu.

3 - RESTITUTION DE LA FORTERESSE MÉDIÉVALE

Les deux tours Carrée et Ronde, étudiées avec minutie, les murs inaccessibles de la maison des péagers, observés à distance, donnent quelques caractéristiques du château. Ces vestiges et quelques documents figurés glanés dans divers fonds permettent de restituer en partie le château disparu.

ANALYSE DES VESTIGES

La tour Carrée

La tour carrée est une coquille parallélépipédique aux ouvertures béantes, coiffée d'une terrasse située 16-17 m au-dessus de l'aiguille rocheuse qui lui sert désormais de support et environ 40 m au-dessus de la ville.



fig. 9 : L. Alègre, *Roquemaure*, 27 juillet 1845, dessin au crayon sur papier. Le château en cours de destruction. © C. Maigret.

(20) Archives privées. Au XIX^e siècle le cylindre du puits a été détruit jusqu'au niveau de la ville mais l'accès à l'eau a été préservé et actuellement le puits est toujours utilisé.

(21) Archives privées. Le propriétaire à l'occasion du procès qui lui est fait, prépare sa défense et écrit : " Le tunnel auquel ont travaillé d'abord les mineurs Pellegrin et Hugues a été continué par Martin et Coste le 10 mai 1851 et il était déjà à moitié fait au mois de 7bre suivant lorsque l'enquête du juge de paix sur la possession de la Tour avait lieu et cependant aucune réclamation ne s'est élevée à mon endroit, quoique monsieur le juge de paix et Mr Héraud lui-même pendant l'enquête soient venus plusieurs fois sur le terrain...(sic) ".

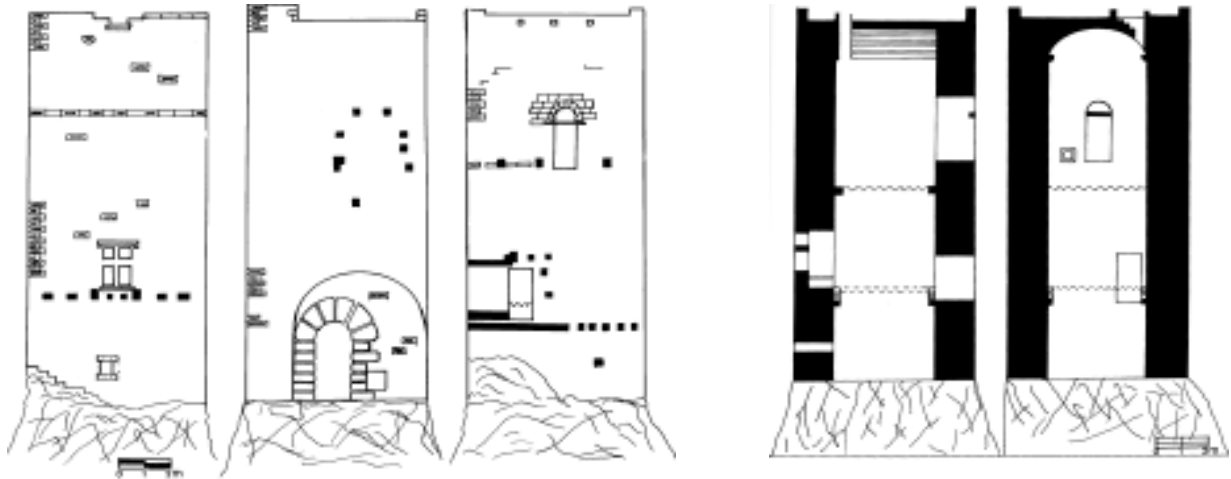


fig. 10 : La tour Carrée. De gauche à droite : élévations nord, ouest, sud ; coupes nord-sud, ouest-est.

Difficilement accessible, elle a été cependant l'objet d'observations et de relevés récents permettant la description suivante (22).

Dressée sur plan carré de 6,75 m de côté, avec des murs de 1,5 m d'épaisseur, elle conserve à l'intérieur les traces de deux planchers de plus de 14 m² chacun ; le dernier étage, voûté en berceau supporte la terrasse bordée d'un parapet, point le plus haut du site d'où les gardes pouvaient commander le fleuve et surveiller les port et péage situés 40 m plus bas (fig. 10). Les murs sont montés avec deux parements de pierres taillées dans un calcaire jaunâtre et une fourrure de moellons blancs ; les teintes et qualités de ces pierres font supposer que les carreaux proviennent de la carrière de Sauveterre, située en limite méridionale de la commune de Roquemaure et les moellons extraits sur place. La base de la construction a été posée directement sur le substrat naturel, sans taille préalable, et la pente nord-sud rattrapée en quelque 10 assises, soit plus de 2 m. Au-dessus, aucune reprise de construction n'est identifiable mais les 70 assises ne sont pas homogènes : la chaîne d'angle est montée alternativement en pierres lisses et pierres à bossage tabulaire, ces mêmes bossages étant dispersés sur le parement de la base au sommet de la tour.

L'organisation intérieure était initialement prévue avec un cul-de-basse-fosse de 3 m sous plancher, surmonté de deux salles quasi identiques, de 5 m de hauteur, séparées par un plancher (23) sans autre possibilité de circulation verticale que des escaliers charpentés. L'entrée était au deuxième niveau ; une baie rectangulaire ouverte face à un emmarchement de

4 degrés, ménagé dans l'épaisseur du mur, permettait de pénétrer dans la tour ; son seuil surélevé par rapport au sol extérieur, était accessible par une galerie charpentée adossée au mur (24). Au troisième niveau, une baie en plein cintre, coupée par un linteau, permettait d'accéder à une seconde galerie que l'on suit sur les faces sud et ouest par les engravures des charpentes ; sa porte pouvait être bloquée intérieurement par une barre engagée dans l'épaisseur du mur. Quant à la terrasse, elle n'était accessible que par un trou d'homme et un emmarchement ménagé sur la voûte sommitale.

Dans un second temps, la salle du deuxième niveau fut nobliée. Une baie à traverse et meneau ouverte dans le mur nord, au fond d'une niche à coussièges, permit d'éclairer la pièce. Les murs enduits de blanc furent peut-être tous décorés mais seul le mur oriental conserve des traces de motifs exécutés avec des pigments noirs et rouges (couleurs actuelles). La paroi n'étant pas accessible, la lecture des motifs est difficile cependant des observations et les photographies permettent une interprétation soumise à vérification. Au centre du mur, une grande croix pattée (peut-être le décor principal d'un blason) entourée de deux cercles concentriques noirs, est accostée de beaux et larges plumages rouges, très probablement ceux de paons chargés de supporter le motif principal avec leurs becs (une des têtes est visible) ; près du plafond, sur la gauche, deux petits oiseaux délicatement peints en noir, sont placés de part et d'autre d'une masse noire (un rocher ?). Est-ce au moment où cette pièce fut ainsi décorée que son plancher fut déplacé ? C'est difficile à prouver. Toujours est-il qu'à une certaine époque, la salle basse fut ouverte à

(22) Inscrite sur le cadastre contemporain au n° 556, située dans une propriété privée et un environnement préservé, la tour n'est plus accessible. Ses propriétaires ont aimablement permis à plusieurs personnes, dont je fus, de grimper jusqu'à son sommet par des moyens sportifs qui relèvent de l'alpinisme, d'en dresser les plans et élévations et d'en faire des photographies.

(23) Des poutres reposant sur des consoles engagées entre les deux premiers niveaux et deux ressauts épannelés entre les deux derniers, supportant quelques solives et planches, gardent la mémoire des deux planchers.

(24) Les rainures et trous gravés dans le mur en donnent forme et dimension.

l'ouest avec une baie sous arc en plein cintre, à grands claveaux (25) et, pour augmenter le volume de la pièce, le plancher surélevé de 1 m au détriment de la salle du deuxième niveau. De petits fenestrons, de courtes fentes d'éclairage plus ou moins modifiés et les baies précitées font de cette tour un espace de vie relativement sombre où aucun élément de confort n'a été prévu (ni cheminée, ni latrines, ni escalier de pierre). Quant à la défense, elle ne pouvait être organisée qu'à partir des hourds éventuellement installés autour de la terrasse à l'aide des trous encore bien visibles.

Le plan carré à superficie restreinte, les murs épais, le système de défense limité à d'éventuels hourdages, l'absence de confort et de circulation verticale maçonnée, sont les caractéristiques de cette tour Carrée qui dominait tout le site.

La tour Ronde

En bordure du canal d'aménagé du Rhône, la tour Ronde (26) est située à 70 m de la tour Carrée, non loin

de la maison des péagers. Adossée à un moignon de rocher conservé sur 15 m de hauteur, elle surveille l'angle nord-ouest d'une parcelle de terrain délimité par deux courtines orthogonales, l'une campée au sommet du rocher et pointant vers le sud, l'autre construite en bordure du canal pour rejoindre le secteur des péagers (fig. 11). Dressée sur un tronc de cône qui enveloppe la paroi rocheuse, elle a un plan en U, avec un demi-cylindre oriental et deux murs rectilignes accrochés aux courtines contiguës (fig. 12). Étêtée, elle n'a plus que sa longue base pleine (environ 10 m de haut) et une salle basse engagée dans le rocher. Sur son flanc méridional, un escalier en vis, inséré dans la courtine, flanque toute la hauteur de la pièce conservée et grimpe au sommet du mur extérieur (27). Il devait sans nul doute descendre de la plate-forme du château et prouve que la tour Ronde, accessible uniquement du château, était en dénivelé par rapport à la cour, assurant un double rôle de flanquement du plot castral et de commande de la basse-cour (fig. 18) (28). Les murs de 1,5 m d'épaisseur sont montés avec deux parements de pierres taillées et un blocage de moellons noyés dans une chaux abondante. Les carreaux



fig. 11 : La tour Ronde. Vestiges vus de la basse-cour. Carte postale, v. 1930.

(25) La baie était une fenêtre d'éclairage. Elle a été agrandie et aménagée en porte d'accès en 1854-1857 (AD 30, 7 S 709).

(26) Dite aussi localement tour de la Reine, elle est notée " Vieille tour " dans la propriété cadastrée n° 561. Elle appartient au même propriétaire que la tour carrée et a pu être étudiée avec la même facilité.

(27) L'escalier, en pierre, a des degrés hauts (0,2 m) et relativement larges (0,95 m) ; une fente d'éclairage (baie de 1,12 x 0,65 m ; embrasure de 28°) ménagée côté cour permet de mesurer l'épaisseur de la courtine (1,25 m). Actuellement il sert la terrasse supérieure de la tour Ronde aménagée sur la voûte de la salle basse où, pendant la guerre 1939-1945, les allemands avaient installé une mitrailleuse anti-aérienne, détruisant les derniers vestiges sommitaux de la tour.

(28) Dans les années 1850, les propriétaires ont construit un long escalier qui monte de la cour et sert une porte ouverte dans une archère pour utiliser la salle comme entrepôt (AD 30, 7 S 709). Cet aménagement permet un accès facile mais totalement moderne.

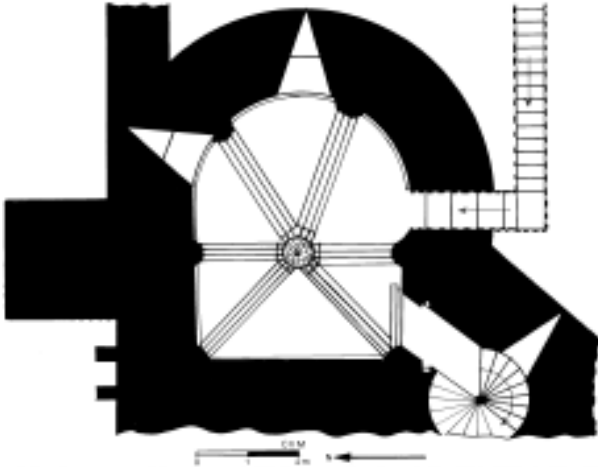


fig. 12 : La tour Ronde. Plan du premier niveau.

découpés dans un calcaire gréseux, ocre jaune, sont relativement hauts (de 0,32 à 0,35 m), généralement surfacés, hormis quelques bossages rustiques, cernés d'une ciselure périmétrale, dispersés sur le talutage oriental. Toutes les pierres, bossages compris, devaient être timbrées de signes lapidaires ; beaucoup de marques sont encore lisibles mais la mauvaise qualité de la pierre, les frottements des matériaux adossés à une certaine époque aux murs intérieurs et un probable incendie, en ont fait disparaître une grande quantité (29). Celles qui sont conservées ont des formes géométriques simples ; les 57 marques relevées à l'intérieur de la salle basse sont de 20 types différents (30). La grande diversité des modèles regroupés dans ce petit espace laisse penser que la construction de cette tour s'insérait dans un grand chantier où s'activaient de nombreux tailleurs de pierre ; l'impossibilité de retrouver un rythme dans les enchaînements des marques peut signifier une fin de chantier où les pierres restantes collectées au pied des

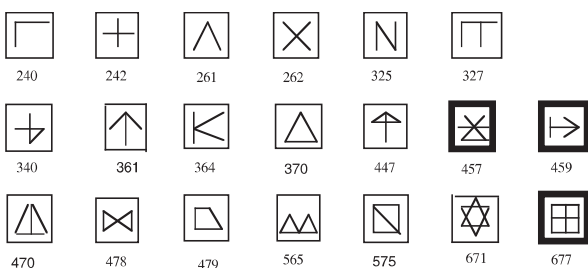


fig. 13 : Croquis des marques lapidaires.

autres bâtiments déjà terminés ont été employées dans le désordre.

La salle basse, relativement grande, est conçue pour la défense avec des murs épais, un voûtement en ogive et

des archères disposées en éventail autour de la pièce. Les embrasures des archères, sans niche, ouvertes au niveau de la première assise, à 0,20 m du sol, devaient être servies à genou ; elles sont pourvues de longues plongées et de fentes extérieures de 2,4 m de long terminées par des étriers élargis, tardivement, pour l'usage des armes à feu (fig. 14).

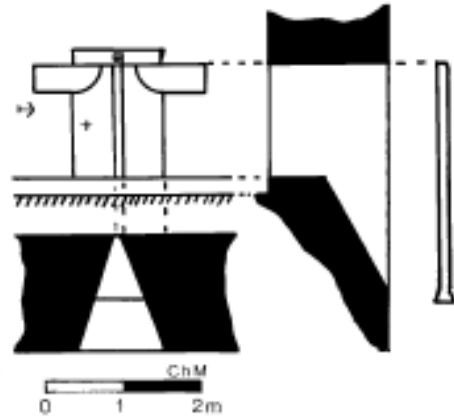


fig. 14 : La tour Ronde. Plan, élévation et coupe d'une archère.

La voûte d'ogives à six quartiers a été bien adaptée à la forme de la pièce. Les nervures et les arcs formerets épais et simplement épannelés reposent sur des culots polygonaux dépourvus de sculpture. Seule la clef de voûte a été travaillée au ciseau et le sculpteur l'a décorée de deux rangs de feuilles trilobées disposées autour d'un bouton de fleur central (fig. 15). Toute la partie supérieure de la pièce garde des traces de son décor peint : un enduit blanc recouvert d'un faux appareil brun orné, au centre de chaque carreau, d'une rosette noire à 5 pétales (fig. 16). Les couleurs initiales étaient probablement différentes mais il est certain que la pièce était très colorée, les traces de pigments vert et ocre jaune, bien conservés dans les parties évidées de la clef de voûte et près des culots, en témoignent.



fig. 15 : La tour Ronde. Clef de voûte. © F. Lepeltier.

(29) Le matériel stocké, appuyé au mur a petit à petit détruit l'enduit et usé le parement. Les traces d'incendie se trouvent à l'extérieur, côté nord.

(30) Dans le cadre de ma thèse j'ai entrepris un relevé méthodique des marques lapidaires sur les forteresses situées en bordure du Rhône gardois. Pour maîtriser ce travail les marques ont été numérotées et sur ce sujet chaque site est mis en comparaison avec le fort Saint-André (Villeneuve-les-Avignon) là où les relevés, nombreux, ont permis une reconnaissance d'enchaînement de chantier de construction. Dans le tableau présenté, les marques relevées à Saint-André sont entourées de traits fins ; celle qui sont spécifiques à Roquemaure sont entourées de traits épais.

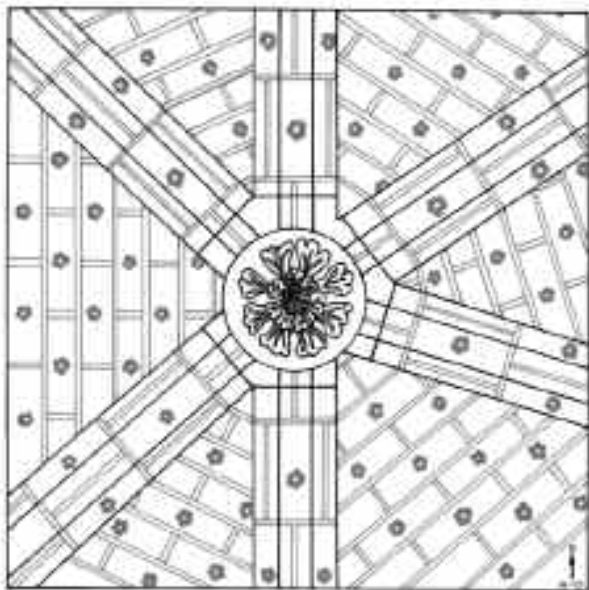


fig. 16 : La tour Ronde. Peintures de la voûte du premier niveau.

couvertures effondrées, les bases immergées des murs septentrionaux et la partie méridionale envahie par la végétation excluent toute étude détaillée mais les caractéristiques lues sur le mur nord attestent l'origine médiévale de cet ensemble. Courtines et bâtiments sont édifiés avec les mêmes matériaux que la tour Ronde et saignés des mêmes archères à fentes longues, ouvertes systématiquement sur 7 assises et terminées par un étrier. Sur le bâtiment oriental, le plus vaste, les fentes, de l'ouest vers l'est ont des bases de plus en plus hautes ; elles peuvent être construites le long d'un emmarchement pour donner aux gardes divers champs de commandement du fleuve. D'autres indices - un grand arc de décharge plongeant dans les remblais, une baie dont le seuil est immergé, trois consoles taillées en quart de rond destinées probablement à soutenir une bretèche - font supposer qu'il s'agissait d'une maison forte organisée pour la défense dans les parties hautes. Une fouille de ce secteur abandonné serait souhaitable ; le sol meuble, les débris d'effondrement et les élévations étudiées pierre à

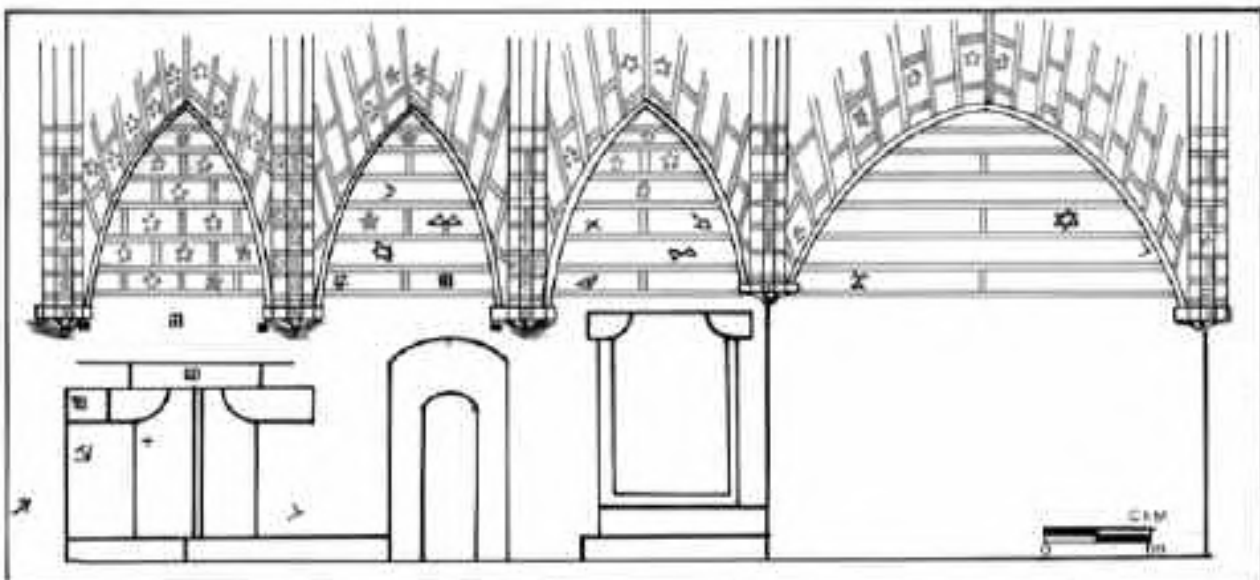


fig. 17 : La tour Ronde. Peintures et marques lapidaires des murs du premier niveau.

La porte d'accès, située dans l'angle sud-ouest, engagée dans une feuillure, pouvait être bloquée de l'extérieur par une barre coulissante (la cavité où elle était engagée est toujours évidée). Hormis sa fonction de défense active en cas de conflit, la pièce pouvait donc éventuellement servir de prison. Malheureusement, les destructions du XIX^e siècle ne permettent pas de connaître la totalité de cette tour peut-être aménagée de manière confortable dans ses parties hautes, ce que laisse supposer les deux consoles de latrines accrochées au mur nord et le sobre, mais coloré, décor de la salle basse.

Le secteur des péagers

En bordure du canal, la courtine accrochée à la tour Ronde rejoint 2 modules quadrangulaires accolés ; les

pierre pourraient apporter des renseignements sur cette zone de péage nommée de 1094 à 1795, où les officiers royaux collectaient, en 1302-1303, la moitié des recettes des péages hors viguerie de la sénéchaussée (860 livres sur une recette globale de 1790 livres ; annexe 1, 13527).

RESTITUTION DU CHÂTEAU

Situer les trois portions du bâti conservé, tour Carrée, tour Ronde et maison des péagers dans l'ensemble du bâti castral et les replacer dans leur contexte environnemental n'est plus possible sur le terrain. Les berges du Rhône ont été déplacées, naturellement et artificiellement, les alluvions ont comblé les brassières, créées des terres, habitées ou mises en culture, et les vestiges sont désormais près d'un étroit canal, loin du

fleuve qui forme une boucle autour du site, coulant à quelque 1500 m au nord et 300 m à l'ouest. Des notes dispersées dans les archives et des documents figurés (dessins, gravures, plans, cartes) tracés aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, avant destruction du château, le plus souvent à la demande des seigneurs locaux, permettent de préciser l'environnement de la forteresse à l'époque moderne. Un plan rédigé par un ingénieur royal et une notice anonyme donnent de surcroît des détails sur le plan-masse du château au XVIII^e siècle.

L'environnement du château

Des documents figurés situent le château dans le paysage naturel avant qu'il ne soit complètement réorganisé. Observés dans un certain désordre chronologique qui ici n'a aucune importance, ils montrent comment le château de Roquemaure s'inscrivait dans l'espace formant verrou sur le Rhône jusqu'aux années 1850.

Une gravure situe les biens du Prince de Poix autour de Roquemaure (Veyrenc XVIII^e). Intitulée "*Vue de la ville de Roquemaure, Dédiée à Monseigneur le Prince de Poix, Capitaine des gardes du corps du Roy, Gouverneur de Versailles-Marly et Co, Brigadier des Armées du Roy et Seigneur de Roquemaure et Co. Par son très humble et très obéissant serviteur Veyrenc*" elle n'est pas datée. Mais par ailleurs on sait que Louis Philippe Marc-Antoine de Noailles, Prince de Poix, était l'un des co-seigneurs de Roquemaure en 1769 (Nova 1994, p.24-26) et en 1778 (AM Roquemaure, Compoix de 1778). Le dessin a donc été réalisé dans les années 1770. L'artiste s'est installé sur les collines occidentales de Roquemaure et représente la ville dominée par son château et, dans le lointain, à l'orient, les châteaux de L'Hers et Châteauneuf-du-Pape. Cette image traduit parfaitement l'origine et la raison d'être de la forteresse : participer avec L'Hers et Châteauneuf, au contrôle du verrou rhodanien et ceci du XI^e au XVIII^e siècle. Cependant à cette date le château dressé sur son rocher est accolé à la ville. Il n'en est pas de même au siècle précédent.

Lorsque Jacques de Chièze, en 1627, trace la carte des rives du Rhône en bordure du Comtat Venaissin et de la Principauté d'Orange (Chièze 1627) il place les deux châteaux de L'Hers et Roquemaure sur des îles au milieu du fleuve, situation qui va perdurer encore quelques décennies. En effet en 1654, sur le grand dessin aquarellé (Veue 1654), tracé pour situer les possessions de Marguerite de Montmorency de part et d'autre du Rhône, les deux châteaux de L'Hers et Roquemaure sont toujours insularisés. Le premier dressé sur son rocher entouré d'eau, est relativement éloigné de la berge orientale du Rhône. Le second, par contre, clairement intitulé "*Le chasteau de Roqvemavre*" (fig. 8), campé sur son rocher, est très proche de la berge ; encore totalement entouré

d'eau, il est toujours séparé de la ville par une étroite brassière. Mais les palières, soigneusement représentées, posées en amont pour accrocher les alluvions, montrent les efforts faits par les habitants pour provoquer l'atterrisage de l'île qui ne saurait tarder.

Dès le début du XVIII^e siècle, la brassière s'envase et l'île castrale est en partie rattachée à la rive. L'ingénieur royal Henri Gautier, en 1710, le montre clairement sur un plan exécuté pour évaluer les travaux à faire au port (Gautier 1710). En 1756 un second plan, levé après la grande inondation de 1755 par l'ingénieur royal Fr. Martin (Martin 1756), montre que désormais l'île est atterrie, la brassière disparue et son emplacement marqué par quelques arbres destinés à fixer le sol. Ces deux dernières représentations montrent que la basse-cour et "*La baraque des péagers*" sont à l'est du château, en bordure du "*Rhosne*", le canal ne séparant pas encore ces bâtiments du grand courant du fleuve.

Ces quelques figures prouvent que la topographie actuelle des lieux date du début du XVIII^e siècle. Au préalable le château de Roquemaure était campé sur un rocher insularisé, sorte de jumeau du château de L'Hers, tous deux alignés avec le château de Châteauneuf-du-Pape pour commander le passage du Rhône et prélever des péages sur les navires. Reste à savoir quelles étaient les constructions édifiées sur ce plot rocheux entouré d'eau.

Le bâti castral

Trois documents retrouvés à ce jour peuvent aider à mettre en place une restitution du bâti castral. Le plus ancien est la vignette du dessin de 1654, dont il a été fait état plus haut. Le plus rigoureux doit être le plan levé par l'ingénieur royal Fr. Martin, le 8 février 1752, cependant, conservé dans une collection particulière non localisée, il n'est connu que par une image microfilmée, partielle, non légendée et sans échelle. Sous cette forme le document, appauvri par rapport à l'original, reste intéressant et, en attendant de retrouver le plan lui-même, sera utilisé comme tel (Martin, 1752). Une "*notice*" reproduite sur le même film, commente un second plan, inconnu (Annexe 3) ; elle pourrait donc être dénuée d'intérêt, mais, comme dans les inventaires rédigés par les notaires, l'auteur fait sa description en parcourant le monument ; son circuit en boucle est facilement repérable sur le plan de Fr. Martin et, de ce fait, ses commentaires, utilisés avec prudence, ne sont pas négligeables. Ces documents, complétés par une rapide description, rédigée par un notable roquemaurois au début du XIX^e siècle (Cappeau de Saint-Marc 1819), et quelques notes et plans conservés dans les archives privées consultées, permettent de restituer sommairement les constructions castrales.

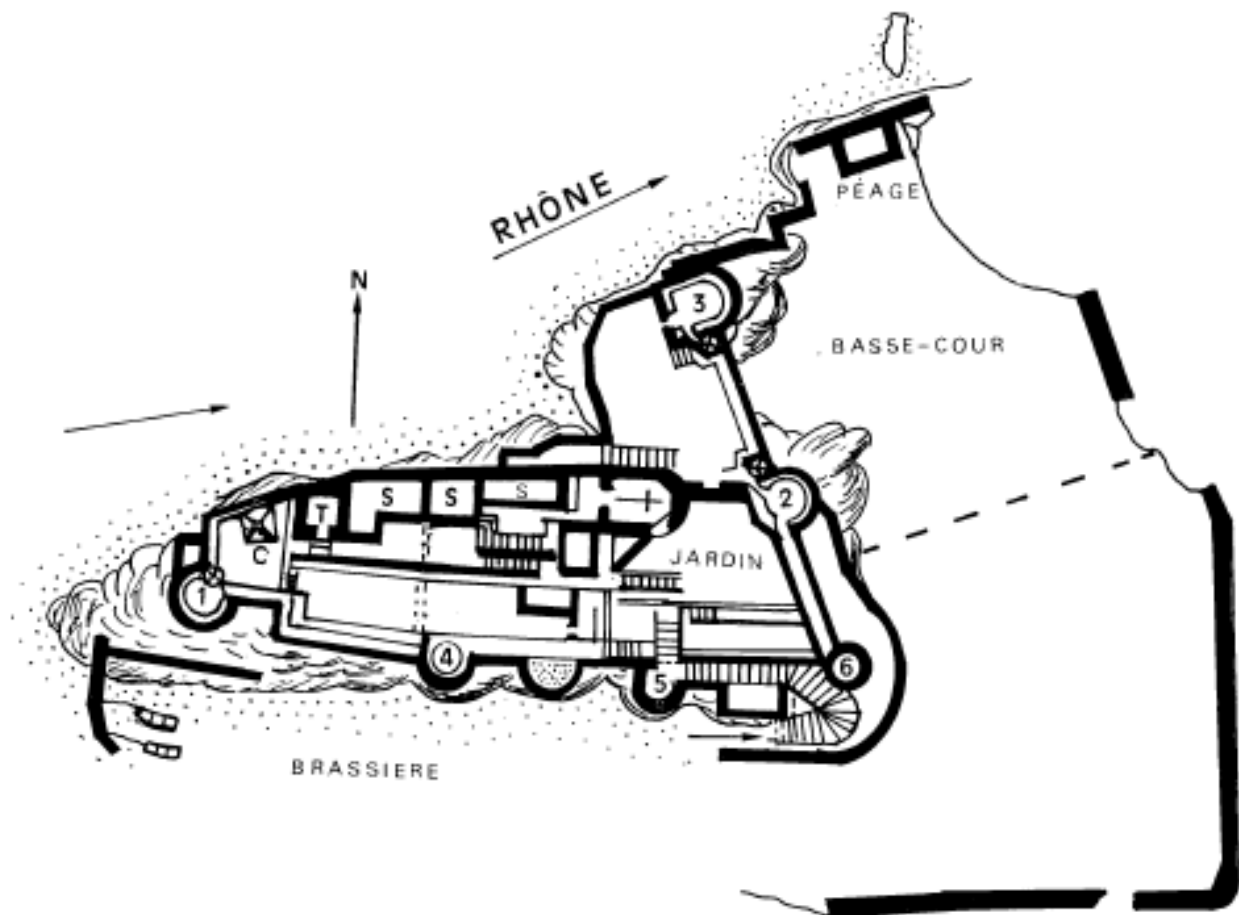


fig. 18 : Restitution du plan du château d'après relevé de Fr. Martin, en 1752.

Le château était entièrement bâti sur le rocher. Celui-ci, de plan triangulaire (fig. 18), dressait abruptement son flanc septentrional face au grand courant du Rhône et descendait en pente relativement douce vers la brassière du fleuve (fig. 4, 8). Il pointait à l'occident et s'étalait largement à l'orient, face à des terres basses, très certainement augmentées au cours du temps par les dépôts alluvionnaires. Le front septentrional, non rectiligne, était découpé par une encoche triangulaire. Le maître d'œuvre avait judicieusement utilisé cette irrégularité du rocher, inscrivant le château dans une sorte de trapèze, étiré d'est en ouest, et placé au nord-est, à l'écart des bâtiments principaux, la tour Ronde pour éperonner la basse-cour et le secteur des péagers. En se basant sur les études des deux tours Carrée et Ronde, au regard du plan de Martin comparé au plan cadastral actuel, l'ensemble du château pouvait s'étendre sur une longueur totale d'environ 90/100 m et une largeur moyenne de 55/60 m, ce qui correspond à un bâti resserré sur 0,3 ha tout au plus.

La masse rocheuse était enveloppée de plusieurs enceintes. Un des témoins de la destruction du château affirme que " 3 rangs de remparts ceignaient cet immense édifice (et) le 3^e faisait partie des premiers bâtiments " (Capeau de Saint-Marc 1819, p. 30). Sur le dessin de

1654 ces enveloppes sont représentées ; certaines interrompues (à la pointe occidentale de l'île), d'autres enroulées autour de constructions basses attestent des murs qui ont souffert et ont été reconstruits tardivement. Le front méridional du château avait, on le sait, été victime du siège de 1590-1591, les enceintes basses représentées au XVII^e siècle, avec leurs murs ébréchés et leurs formes cintrées, sont très certainement à mettre au compte des destructions et réparations sommaires faites à la fin du XVI^e siècle. D'ailleurs Martin, en observateur averti, ne les représente pas. Par contre le troisième rempart, auquel étaient adossées les constructions intérieures, " faisait partie des premiers bâtiments " comme le dit l'auteur précité ; en cela il est tout à fait d'accord avec Martin qui dessine uniquement l'enveloppe sommitale et les salles accolées. Désormais les seules portions de courtines connues sont celles qui jouxtent la tour Ronde et vont rejoindre la maison des péagers. Elles sont construites avec deux parements de pierre de taille et ont environ 1,3 m d'épaisseur. Il est fort probable que l'ensemble des murs qui clôturaient le château au Moyen Âge avaient ces mêmes caractéristiques.

Le mur septentrional, campé à 24-25 m au-dessus du fleuve, n'était pas flanqué et constituait l'unique rempart

face au fleuve. Par contre, sur les autres faces, l'enceinte était pourvue, à l'origine, de 7 tours saillantes ; au XVIII^e siècle il n'en restait que 6 (numérotées de 1 à 6 sur la fig. 18) puisque l'une d'elles, esquissée en grisé par Martin, avait été détruite au cours du siège de 1590. Ces tours montaient de fond (Veyrenc, XVIII^e), enveloppaient le rocher et, très probablement, comme la tour Ronde, avaient de longues bases talutées et pleines édifiées en pierre de taille avec quelques bossages frappés de marques lapidaires. Toutes étaient arrondies sur le front extérieur, mais elles avaient des plans de bases diversifiés, circulaires, semi-circulaires ou en U suivant leurs positions et leurs fonctions. Les deux tours construites en U (n^{os} 3, 5, fig. 18) avaient des plans adaptés à leurs doubles commandes : la tour Ronde, notée 3, éperonnait la basse-cour à l'est et le Rhône au nord ; la tour-porte 5, commandait les deuxième et troisième portes du château (Annexe 3/5, 7), elle s'ouvrait à l'est, face à l'escalier d'entrée, et au nord sur le château. Les tours 4, 5, 6 commandaient l'entrée ; elles étaient réservées à la garde. Les tours 1, 2, 3, probablement plus vastes, étaient flanquées d'escaliers en vis ; servant de logis, elles avaient au moins deux niveaux, étaient voûtées d'ogives, décorées de clefs sculptées et peintures murales (Annexe 3/11, 31, 32). La tour 1, située à la pointe occidentale du château, avait une position ostentatoire ; elle dominait un glacis complanté et le petit port privé accessibles par une poterne ménagée à sa base (fig. 8). Pourvue de 3 salles superposées elle avait dû être réaménagée à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e pour honorer le roi et son lieutenant en Languedoc puisque la notice du XVIII^e précise que la chambre " du milieu est peinte et a dans les frises les armes de Henri IV, de Mrs de Mont(...) et de Montmorency ". (Annexe 3/18)

Au nord, le long d'une ligne Ouest/Est, se succédaient la tour Carrée, trois salles rectangulaires et la chapelle. Ce bloc, adossé à un mur puissant, quasi inaccessible au septentrion, protégé par l'ensemble des constructions méridionales, constituait le cœur du château équipé, comme dans toute grande forteresse, d'une tour, d'une " Grande Salle " et d'une chapelle. La tour Carrée en était l'élément essentiel, sinon unique en 1213 quand l'évêque d'Avignon vint y recevoir les hommages de ses feudataires (cf. plus haut). Les salles contiguës et la chapelle ont pu être construites peu après 1229. La tradition les attribuait au roi saint Louis et à la reine Blanche de Castille (Annexe 3/14, 25) ; il est en effet fort possible que ce soit les premiers bâtiments construits par les sénéchaux du roi autour des années 1230-1260. Cette enfilade devait être objet de soins particuliers : la tour Carrée, on l'a dit, était ornée de peintures de qualité mais, de plus, les grandes salles et la chapelle étaient elles-mêmes peintes. Au XIX^e siècle les ouvriers qui détruisaient le château avaient entreposé leurs outils dans l'une des salles qu'ils l'appelaient " la chambre aux étoiles " indiquant ainsi les motifs qui décoraient encore les murs et plafond (Archives privées). Plusieurs auteurs commentent longuement le décor peint

de la chapelle " Où l'or et l'argent (...) ruissellent ", une peinture figurée orne un mur près de l'autel et " On voit souvent répétées aux côtés du maître autel les anciennes armes de France, bordées de celles de Castille et celles de Castille bordées de celles de France " (Placide Cappeau, 1876, Quatrième chant ; Cappeau de Saint-Marc, 1819, p. 8 ; Annexe 3/25). En tant que logis seigneurial cette enfilade avait ses accès particuliers, une poterne dérobée, dite " porte des glacis " et un escalier pour monter aux terrasses et chemins de ronde, qualifiés de " plates-formes " au XVIII^e siècle (Annexe 3/14).

Entre enfilade septentrionale et enceinte flanquée, des bâtiments, voûtés d'ogives, aux clefs de voûtes sculptées, découpés en plusieurs nefs, étaient réservés à la garnison (Annexe 3/10). Au regard du plan de Martin ces salles étaient vastes et nombreuses, mais elles ne sont pas renseignées plus avant.

L'accès principal se trouvait à l'angle sud-est du château. C'était un long emmarchement rampe sur rampe, commandé par les tours 5 et 6 avec une première porte à la base et deux portes, au sommet de l'escalier, sur les flancs est et nord de la tour 5. De plus, comme il a été dit plus haut, il existait deux poternes, l'une à la base de l'enfilade sur le front nord, l'autre au pied de la tour 1, au niveau du jardin occidental.

Quelques installations de confort du château sont connues. L'alimentation en eau est signalée à plusieurs reprises. Un puits, dont la base est encore visible, avait été creusé à l'ouest de la tour Carrée ; une " Grande citerne ", nommée en 1213, alimentée par l'eau d'une " grande plate-forme ", était placée au sud de la tour Carrée (Annexe 3/20) et bien sûr, en temps de paix, pour des usages non ménagers, l'eau du Rhône, pouvait facilement être utilisée. Des latrines flanquaient la tour Ronde, d'autres avaient été posées dans les prisons en 1302, et probablement ailleurs. Un " vaste canon des cheminées " abritait, au XVIII^e siècle, " la cuisine, la boulangerie, la pâtisserie, le puits et le lavoir " (Annexe 3/17). Cette construction pyramidale regroupant plusieurs services fut très probablement aménagée tardivement, peut-être durant le dernier tiers du XIV^e siècle au temps où les hôtes de passage, nombreux, exigeaient une cuisine de qualité. Les décors peints qui dissimulaient la froide pierre de taille des murs " réchauffaient l'atmosphère " et donnaient une certaine sensation de confort. Présents de manière certaine dans la tour Ronde, les différentes pièces de l'enfilade septentrionale, la chapelle et la tour 1, ils recouvraient certainement tous les murs des différentes salles. Aux couleurs de ces peintures s'ajoutaient les tapisseries accrochées aux murs au moment où arrivaient les hôtes ; les crochets, régulièrement dispersés le long des murs de la salle de niveau 2 de la tour Carrée en perpétuent la réalité. Enfin malgré le peu d'espace disponible, des jardins avaient été aménagés en deux endroits. L'un

d'eux, protégé par un rempart bas, se trouvait à la pointe occidentale du château (fig. 8) tandis que l'autre, installé sur une terrasse, entouré de galeries, devait être à l'intérieur du rempart sommital, entre les tours 2, 5 et 6 (Annexe 3/28).

Le système de défense a évidemment évolué au cours du temps. Au départ, il se limitait probablement à de simples hourdages disposés en cas de besoin autour des crénelages, en particulier autour de la tour Carrée. Plus tard, sur les tours de flanquement, à l'exemple de la tour Ronde, des archères permettaient la défense active avec le matériel soigneusement entretenu par la garnison et dans le même temps, au-dessus des murs d'enceinte, sur le chemin de ronde (*alix*) étaient entassés des galets (*codols*) prêts à être jetés sur l'ennemi qui oserait se présenter au pied du mur (Annexe 2, et *supra*). L'iconographie permet de supposer, par ailleurs, que les tours étaient couronnées de mâchicoulis (fig. 8). Au temps des armes à feu (XV^e-XVII^e siècles) des installations avaient dû plus ou moins détruire le système médiéval comme le prouvent les bases d'archères évidées de la tour Ronde et les casemates signalées au XVIII^e siècle (Annexe 3/10,12).

Enfilade de tour quadrangulaire accolée au logis, enceinte flanquée de tours circulaires montant de fond pour envelopper le rocher, tours talutées voûtées d'ogives avec clefs sculptées, pierres à bossages et marques lapidaires, peintures murales, cuisine sous bâti pyramidal, jardins d'agrément sont les principales caractéristiques connues du château. Ces éléments ne sont pas spécifiques à Roquemaure, ce vocabulaire et cette grammaire architecturale et décorative existaient sur d'autres sites plus ou moins lointains.

COMPARAISONS STYLISTIQUES

La tour Carrée est comparable à celle qui était construite à la pointe septentrionale du rocher de L'Hers, jumeau de Roquemaure, sur le Rhône ; elle est aussi construite sur plan carré (7,3 m de côté), avec bossages dispersés, mais malheureusement en partie effondrée (Perrot 1972). Ces deux tours dressées face au grand courant du Rhône pour former verrou sur le fleuve devaient être impressionnantes. Dans un environnement proche, en Languedoc, plusieurs tours dominent des rivières, en particulier la Cèze et le Gardon (31). Montclus, le Bouquet près d'Alès, Boucoiran et Moussac qui s'affrontent de part et d'autre de la rivière sont les exemples les plus significatifs. Ces tours ostentatoires

inscrivant dans le paysage la présence de leurs seigneurs, datées des XII^e-fin XIII^e siècles, sont appelées tours-beffrois par J. Mesqui qui n'oublie d'ailleurs pas d'ajouter à sa liste la tour de Roquemaure (Mesqui 1991, p. 96-105) (32). D'autres exemples existent en Provence, tout particulièrement à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) où le château a été édifié entre 1185 et 1211 par ce même Raymond VI, comte de Toulouse, qui remit à l'Église le *castrum* de Roquemaure en 1209 (Cartron 1990). Cependant là aussi la comparaison ne correspond pas à une identification des modèles ; la tour de Vaison n'a en effet que deux niveaux et non trois et ses deux étages sont voûtés et servis par un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur, ce qui n'existe pas à Roquemaure

L'enfilade des bâtiments majeurs, avec tour accostée par un logis, dressée au-dessus de l'escarpement rocheux, à fort pouvoir ostentatoire, est connue ailleurs (33). Au château de Gicon (commune de Chusclan, Gard) un bâti de trois pièces accolées jouxtant une haute tour de plan rectangulaire et de superficie restreinte domine l'escarpement méridional situé au-dessus de la Cèze (Maigret 2000b, p. 92-93). Si ce site n'est pas daté, il peut être comparé à celui des Baux (Bouches-du-Rhône) où un même alignement de pièces contiguës, dressées au-dessus de l'escarpement est probablement déjà en place dans les années 1160 (Maufras 1990). Des études personnelles récentes, non encore publiées, montrent que cette disposition était aussi celle des petites forteresses des Angles et des Issarts construites en face du confluent Durance-Rhône et du château royal de Beaucaire dominant le confluent Gardon-Rhône, toutes constructions en place à la fin du XIII^e siècle.

Le plan-masse où se juxtapose une tour carrée construite dans un premier temps et une enceinte flanquée de tours circulaires plus tardives est aussi connu. Parmi d'autres l'exemple de Najac est intéressant : comme à Roquemaure, le site a un certain rôle de poste-frontière vu sa situation en bordure du Rouergue et des terres toulousaines, face à l'Aquitaine et autres terres des Plantagenêt. Sur le piton rocheux, les comtes de Toulouse possédaient, aux XI^e-XIII^e siècles, un château caractérisé par sa tour carrée, conservée par Raymond VII jusqu'à sa mort, en 1249 ; la forteresse fut profondément remaniée, dotée d'une enceinte flanquée de tours circulaires, construites en 1253, par le comte Alphonse, frère de saint Louis (Nodet 1937).

Les rochers taillés, corsetés d'enceintes scandées de tours circulaires existent à plusieurs exemplaires le long

(31) L'histoire spécifique des provinces de Languedoc et Provence, intégrées tardivement et en plusieurs étapes dans le royaume de France (1129, 1271, 1481) conduit à limiter, le plus souvent, les comparaisons stylistiques à cette partie méridionale de la France.

(32) Comparer ces tours parce qu'elles s'inscrivent seules dans le paysage actuel est peut-être imprudent. Une étude sur le sujet reste à faire. Quelques brèves études conservées à la Médiathèque du Patrimoine (Paris) montrent que ces monuments sont généralement barlongs, avec escalier en vis intérieur, donc plus tardifs que la tour Carrée de Roquemaure.

(33) Ce type de plan suppose un pointement rocheux suffisamment long pour aligner de front tour et logis, voire chapelle. Ce cas est rare aussi les maîtres d'œuvres, disposant de peu d'espace, articulaient-ils leurs constructions autour de plans quadrangulaires, dissociant les éléments majeurs du château, ce qui est le cas à L'Hers par exemple.

du Rhône gardois. Les rochers des châteaux de Gicon et Saint-Roman-l'Aiguille étaient ainsi chemisés (Maigret, 2000b, p. 86), celui de Montfaucon, très proche de Roquemaure, avait dû être aménagé suivant cette même technique (observation personnelle non publiée). Cet agencement était particulièrement bien adapté à la région gardoise où les plots rocheux ont souvent des superficies très réduites ; dressés sur des pitons chemisés de pierres de taille, scandés de tours semi-circulaires adossées les châteaux prenaient ainsi une allure de forteresse puissante qu'ils n'auraient pas si les constructions étaient simplement ancrées sur des sommets non façonnés. Cet agencement n'est pas propre aux bords du Rhône ; les tours qui flanquent certaines enceintes poitevines (Parthenay, Poitiers et autres) scandées de tours semi-circulaires dites "pleines et talutées" par M.-P. Baudry ont été construites avec cette même volonté d'affirmer la puissance seigneuriale en mettant à contribution le substrat (Baudry 2001, p. 220-221, 234). D'autres exemples pourraient aussi être cités.

Les matériaux utilisés pour dresser ces tours de flanquement, comme les décors, repérés sur la tour Ronde, caractérisent les constructions faites par les sénéchaux royaux de Beaucaire et Nîmes au cours du second XIII^e siècle. Pierres taillées à bossage et marques lapidaires sont systématiques sur l'enceinte d'Aigues-Mortes (Gard), la tour Carbonnière (Saint-Laurent d'Aigouze, Gard) et la tour Philippe le Bel (Villeneuve-les-Avignon, Gard) et l'on sait que l'enceinte prénommée a été mise en chantier en 1272 (Aigues-Mortes 1973) et les deux tours citées terminées en 1302 (Maigret 2003). Dans ces mêmes édifices, les salles étaient voûtées d'ogives, avec des nervures lourdes, simplement épannelées et des clefs de voûte sculptées à la manière de celles de la tour Ronde. Le décor de feuillages disposé en couronne autour d'un bouton central, sculpté sur la clef de voûte de la tour Ronde, existe à Aigues-Mortes dans les tours de la Gardette, Saint-Antoine, la Mèche et Villeneuve, construites entre 1272 et 1289 ; les bustes, signalés dans la salle des gardes de Roquemaure (Annexe 3/10) sont à rapprocher de ceux des tours du Sel, de la Reine, des Galions ou des Moulins posées durant la même campagne de travaux (Aigues-Mortes 1973).

Les murs tapissés de faux appareils décorés de rosettes sont très connus. Dans l'environnement immédiat de Roquemaure, ils existent dans plusieurs livrées cardinalices d'Avignon et de Villeneuve-les-Avignon, le décor le plus vaste étant celui de la livrée Ceccano d'Avignon, décorée entre 1329 et 1350 (Léonelli 1990). Mais ce type de peinture existait au préalable ; un faux appareil orné de fleurettes et pastilles est conservé dans une archère de la tour Philippe le Bel (Roques 1963 ; Maigret 2003).

Les cuisines abritées sous un bâti pyramidal sont généralement citées dans les forteresses prestigieuses : dans le Maine-et-Loire certaines sont datées du XII^e siècle, en particulier au monastère de Fontevraud et au palais de l'évêque d'Angers, mais d'autres comme celles des châteaux d'Angers et de Montreuil-Bellay ont été construites seulement à la fin du XIV^e siècle (Mesqui 1993, p. 141). Près de Roquemaure, celles du Palais des Papes d'Avignon construites sous Benoît XII (1334-1342) ont été remaniées sous Clément VI (1342-1352) (Vingtain 1998).

CONCLUSION

L'histoire du site, les restitutions proposées et les comparaisons stylistiques suggérées plus haut permettent de situer Roquemaure dans le cadre des grands édifices castraux du Moyen Âge. Pour cela il faut en premier lieu restituer le piton rocheux de 25 m de haut et 6 m de largeur, actuellement campé dans un jardin, au cœur d'un rocher triangulaire de quelque 90/100 m de long entouré par les eaux du Rhône de toutes parts. Alors il est facile de comprendre qu'un péage prélevé sur les navires qui circulaient sur le fleuve est à l'origine du château et de replacer mentalement, au pied du rocher, les péagers commandés par le châtelain logé en surplomb de leurs "barraques".

Sans assurance formelle mais en se basant sur l'étude précédente il est possible de supposer que le château conservé jusqu'aux abords de la Révolution fut édifié en plusieurs étapes s'étalant du XI^e à la fin du XIV^e siècle. Il est certain que la tour Carrée conservée faisait partie du *castrum* mentionné pour la première fois en 1209. L'enfilade septentrionale constituée de cette même tour flanquée de trois salles et d'une chapelle ont très certainement été mis en place peu après 1229, lorsque les sénéchaux, valorisant le péage, reconstruisent le château. L'enceinte flanquée de tours circulaires, affectées à la garde et, pour certaines au logement des hôtes, était probablement construite avant 1302, le chantier ayant été terminé par l'édification d'une tour en U placée directement en commande de la basse-cour et des bâtiments du péage. Le petit *castrum* comtal des XI^e-XII^e siècles, abandonné à l'Eglise par le comte de Toulouse en 1209, était alors devenu au début du XIV^e siècle un château royal de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes. Vu sa situation sur le Rhône, non loin d'Avignon où les papes s'étaient installés à partir de 1309, le château pris, durant le dernier quart du XIV^e siècle une dimension de petit palais, avec jardins sommitaux, installations de confort enrichies, où les ducs de la famille royale et les rois eux-mêmes séjournèrent à plusieurs reprises. Mais par la suite difficilement accessible, situé en marge des grandes voies de communication, le château perdit de son intérêt ; utilisé un temps comme prison puis abandonné il fut vendu comme Bien national et arasé totalement, bâti et rocher,

avant 1850. Seule la tour Carrée, comme le prévoyait l'acte de vente de 1795, fut conservée " comme un monument d'antiquité précieux pour les arts et l'Histoire ".

ANNEXES

1 - COMPTES ROYAUX POUR 1302-1303

(Fawtier R., Maillard F., *Recueil des historiens de la France, Documents financiers, Comptes royaux (1285-1314)*, t. I, *Comptes généraux*, t. III, 1953. Recettes hors vigueries de la sénéchaussée de Beaucaire du 24 juin 1302 au 24 juin 1303).

<i>RECEPTA : De pedagiiis que non computantur cum vicaria</i>		
13527	<i>De pedagio Ruppemaure</i>	860 l
<i>Summa : 1790 l</i>		

<i>EXPENSE Pro Ruppemaure</i>		
13702	<i>Pro vadiis Johannis de Malobodio, vicarii</i>	20 l
13703	<i>Pro nunciis missis extra vicariam in diversis partibus de mandato domini senescalli</i>	14 l 2 s 8 d
13704	<i>Pro malefactoribus querendis et justicandis</i>	6 l 8 s
13705	<i>Pro reparatione domorum castri, et pro faciendo uno puteo in orto regio, et pro apportandis lapidibus ad castrum ad deffensionem ipsius castri</i>	32 l 17 s 7 d
13706	<i>Pro cartulariis curie</i>	4 s
13707	<i>Pro pane incarcerationum</i>	8 l 10 s
13708	<i>Pro bladiis domini regis recolligendis</i>	4 l 8 s 8 d
13709	<i>Pro una latrina empta ad opus carceris</i>	3 s
13710	<i>Pro expensis factis per magistrum Albertum, atilhatorem, qui ivit Massiliam pro facto atilharie Ruppemaure, ubi stetit, tam eundo, stando et redeundo, per 5 dies et expendit, computato loquerio sui roncini, deductis suis vadiis</i>	22 s
13711	<i>Pro cordis et aliis necessariis atilharie emptis</i>	52 s
13712	<i>Pro reparatione armaturarum regiarum Ruppemaure et pro apportandis, alia vice, ad dictum castrum, lapidibus appellatis codols</i>	15 l 18 d
13713	<i>Pro 3 incarcerationibus pedagii terre</i>	20 s
13714	<i>Pro reparandis vasis sive doliis castri et aliis operibus</i>	75 s
13715	<i>Pro expensis factis per vicarium Ruppemaure, qui ivit apud Aurasicam, mandato domini senescalli, ad requirendum principem ut remitteret curie regie illos qui falsaverant monetam regiam</i>	10 s
13716	<i>Pro expensis dicti vicarii et unius notarii, qui venerunt apud Nemausum, ad faciendum relacionem domino senescalli de premissis, ubi steterunt per 13 dies, deductis vadiis dicti vicarii</i>	22 s 6 d
13717	<i>Pro expensis factis in producendis quibusdam testibus, in questione quam curia habet cum domino de Alesto, pro facto cujusdam insule Rodani</i>	10 s
13718	<i>Pro munitione castri : pro vadiis capellani et janitoris et excubie, percipientium quilibet 8 d per diem</i>	36 l 10 s
13719	<i>Pro vadiis carpentarii et marescalli, qui tenent ibi vices 2 servientum, percipientium quilibet 12 d per diem</i>	36 l 10 s
13720	<i>Pro vadiis magistri Alberti, atilharie, percipientis, ex concessione domini Regis, 2 s p. per diem</i>	45 l 12 s 6 d
13721	<i>Pro vadiis 6 servientum percipientium quilibet 10 d per diem</i>	91 l 5 s
13722	<i>Pro luminari capelle</i>	25 s

13723	<i>Pro 2 forestariis foreste de Clayta</i>	6 l
<i>Summa : 321 l 8 s. 3 d</i>		
<i>Expense facte pro garnisionibus que fuerunt posite, mandato domini Regis, apud Ruppemaurem</i>		
13864	<i>Pro vadiis Johannis de Septem Fontibus, capitanei, percipientis 2 s per diem a XX^a die mensis Julii usque ad II^{um} diem mensis Octobris, et sunt 73 dies</i>	
13865	<i>Item pro vadiis Bertrandi Mote, percipientis 12 d per diem, a XXVI^a die mensis julii usque ad II^{um} diem mensis Octobris, et sunt 69 dies</i>	
13866	<i>Item pro vadiis Gerardi Andree, a XX^a die mensis Augusti usque ad II^{um} diem mensis Octobris, et sunt 44 dies</i>	
13867	<i>Item pro vadiis Aubertoni de Bosco, a XXVIII^a die mensis Julii usque ad II^{um} diem mensis Octobris, et sunt 67 dies</i>	
13868	<i>Item pro vadiis dicti Le Moyne, pro tot diebus sicut dictus Aubertinus</i>	
13869	<i>Item pro vadiis Odoneti de Riparia, a XXVI^a die mensis Julii usque ad II^{um} diem mensis Septembris, et sunt 38 dies</i>	
13870	<i>Item pro vadiis Bertrandis Hugonis, pro 12 dies quibus servivit.</i>	
<i>Summa : 22 l 3 s.</i>		
13934	<i>Pro 2 balistis de turno emptis a magistro Alberto, positis in garnisione Ruppismaure</i>	14 l

2 - COMPTES ROYAUX POUR 1324

(Maillard F., *Recueil des historiens de la France, Documents financiers, Comptes royaux (1314- 1328)*, t. IV, Fragments de comptes de la sénéchaussée de Beaucaire (1324), 1954.

<i>Pro pane incarceratorum, et primo pro prima parte anni</i>		
	<i>Pro pane Rostagni Canaule 9 dierum quibus fuit incarceratus pro furto per eum commisso, percipit per diem 4 dt</i>	t
<i>Pro secunda parte anni : nihil</i>		
<i>Pro tertia parte anni</i>		
	<i>Pro pane 19 dierum Ramundi Valabricii, pro furto detento et posito in castello</i>	t
<i>Pro ultima quarta anni</i>		
	<i>Pro pane Poncii Raynardi et Jacobi Michaelis de Luco qui steterunt incarcerati per 48 dies ad 4 dt pro quolibet per diem</i>	t
<i>Summat</i>		
<i>Pro malefactoribus querendis, capiendis, justiciandis</i>		
<i>Pro prima quarta parte anni</i>		
	<i>Pro fustigando et verberando Rostagnum Canaule, delatum de furto</i>	t
	<i>x ...R</i>	t
	<i>f</i>	
	<i>v</i>	
<i>q</i>		
<i>q</i>		
	<i>x , § f</i>	t
	<i>C B</i>	
<i>q</i>		
	<i>x R ¶ f</i>	t
	<i>v R L ...∅</i>	
	<i>S t</i>	

5463	<i>Bermundo Vivarii</i>	<i>pro 11 diebus</i>	id	22 st
5464	<i>Guillelmo Flagarii</i>	<i>pro 13 diebus</i>	id	26 st
5465	<i>Bernardo Arigeti</i>	<i>pro 14 diebus</i>	id	28 st
5466	<i>Chauleto Hugonis</i>	<i>pro 15 diebus</i>	id	30 st
5467	<i>Martino Hugonis</i>	<i>pro 18 diebus</i>	id	36 st
5468	<i>Jacobo Lauserii</i>	<i>pro 13 diebus</i>	id	26 st
5469	<i>Danizio Lauserii</i>	<i>pro 12 diebus</i>	id	24 st
5470	<i>Guigoni Lamberti, lathomo</i>	<i>pro 5 diebus</i>	id	10 st
5471	<i>Domingono de Pampilona</i>	<i>pro 13 diebus</i>	ad 12 d per diem	13 st
5472	<i>Symoni de Navarra</i>	<i>pro 13 diebus</i>	id	13 st
5473	<i>Hugonino</i>	<i>pro 14 diebus</i>	id	14 st
5474	<i>Arragono Porterii</i>	<i>pro 14 diebus</i>	id	14 st
5475	<i>Radulpho Gayta</i>	<i>pro 12 diebus</i>	id	12 st
5476	<i>Jacobo Hugonis</i>	<i>pro 14 diebus</i>	id	14 st
5477	<i>Stephano Gabiani</i>	<i>pro 2 diebus</i>	id	2 st
5478	<i>Stephano Burgondi</i>	<i>pro 2 diebus</i>	id	2 st
5479	<i>Ramundo Chaberti</i>	<i>pro 2 diebus</i>	id	2 st
5480	<i>Ramundo Senhereti</i>	<i>pro 3 diebus</i>	id	3st
5481	<i>Johanne, filie Symonis de Navarra</i>	<i>pro 14 diebus</i>	ad 8 dt per diem	2 s 8 dt
5482	<i>Aladaycie, filie Johannis Porterii</i>	<i>pro 4 diebus</i>	id	2 s 8 dt
5483	<i>Andree, ancille Domingonis</i>	<i>pro 4 diebus</i>	id	2 s 8 dt
5484	<i>Peyronete, ancille Sanasse</i>	<i>pro 2 diebus</i>	id	16 dt
5485	Pro loquerio 4 quadrigarum, ad 4 st pro quolibet per diem			16 st
Summa : 84 l 11 dt				

3 - DESCRIPTION DU CHÂTEAU (XVIII^e SIÈCLE)

(notice de plan, n. d., XVIII^e siècle, position de l'original inconnue ; AN 108 MI, transmis aux AD 30 en 1954, codifié AD 30, 1 Mi 3).

Abréviations utilisées : livres l ; sous s ; denier d ; st sous tournois ; dt denier tounois.

Pour Monsieur le Duc de R.

1. Première porte du château
2. Ravelin ou tambour
3. Degrés qui défendent la montée.
4. Deux terrasses qui défendent la montée.
5. Seconde porte du château.
6. Tour du corps de garde de la seconde porte du château.
7. Tour démolie par les canons.
8. Troisième porte du château.
9. Terrasses défendant les montées de la troisième porte.
10. La salle des gardes dont la voûte est à 4 nefs, dont le plancher en très mauvais état. La muraille du midi menace ruine. La dite salle dessous elle, une partie de degrés et une partie des casemates. On voit à ses clefs les bustes de Charlemagne, de saint Louis et autres.
11. La tour qui communique de la dite salle à la chambre de Clément V, il y a deux chambres dans cette tour.
12. La chambre de Clément V sous laquelle est une autre partie des casemates. La voûte de cette chambre a trois nefs ; son plancher au-dessous des dites nefs est très beau et le bois de même. Il peut aisément être rétabli.
13. Passage pour aller de la tour que fit construire saint Louis, sous lequel passage se trouve le chauffoir de la chambre du pape.
14. Tour de saint Louis, par elle on peut descendre à une porte des glacis et sur les remparts de défense de la dite tour. C'est par elle que l'on monte sur les plates-formes du château.
15. Ravelin ou rempart de défense de la dite tour.
16. Tour carrée accolée à la tour de saint Louis.
17. Vaste canon de cheminées fait en forme de pyramide sous lequel se trouve la cuisine, la boulangerie, la pâtisserie, le puits, et le lavoir.
18. La tour de Maurus ou de Marius. Cette tour a 3 chambres. Celle du milieu est peinte et a dans les frises les armes de Henri IV, de Mrs de Mont(...) et de Montmorency. On ne peut aller à cette chambre qu'avec des escaliers propres à cette tour dite aussi de la reine Jeanne, qui y guérit de la lèpre.
19. Passage pour aller d'un corps de logis à l'autre.
20. Passage où est la grande citerne.
21. Aqueduc qui porte les eaux de la grande plate-forme aux citernes.
22. (rayé)
23. Terrasses.
24. Vestibule de la chapelle.
25. La chapelle que la reine Blanche fit bâtir avec la sacristie. On voit souvent répétées aux côtés du maître autel les anciennes armes de France, bordées de celles de Castille et celles de Castille bordées de celles de France.
26. Logement des chapelains.
27. Logement en triangle des chapelains.
28. Jardin qui avait, à son côté, une espèce de galerie qui se trouvait sur une très belle pièce voûtée de 2 nefs qui existent en très bon état.
29. Terrasse par où l'on va à la salle des gardes, au jardin et (surcharge ...) et à la tour de défense de la première porte du château, sous laquelle terrasse il y a aussi une très belle pièce voûtée à deux nefs.
30. La dite tour de défense de la première et la deuxième porte du château. On prétend qu'elle a été bâtie du temps de Philippe le Bel pour dominer tout le Rhône lorsqu'il était brouillé avec le pape.
31. Tour de Marie de Bretagne, duchesse d'Anjou, où il y a deux chambres avec de belles voûtes.
32. Autre tour de Marie de Bretagne où il y a aussi deux autres chambres très bien voûtées.
33. Jardin de Marie de Bretagne.

34. Degrés par où Marie de Bretagne allait à la chapelle.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1 - SOURCES MANUSCRITES

AC Roquemaure, Archives communales de Roquemaure, séries AA, BB, CC, DD, EE, NN.

AD 30, Archives départementales du Gard, séries C, 3 E, 1 J, 35 J ; Mi, S, Q, W, 3 P.

AD 84 Archives départementales de Vaucluse, série G.

Archives Vincennes Archives du Génie, Vincennes, série A.

Archives privées Archives privées : devis, factures, quittances, procès concernant la destruction de certaines parties du rocher du château de Roquemaure pour les années 1820-1851. Ces documents ont été aimablement mis à ma disposition, les noms ne sont pas retranscrits par discrétion.

Cappeau de Saint-Marc 1819 Cappeau de Saint-Marc, *Histoire de la ville de Roquemaure, Gard, ses antiquités, ses statistiques, ses productions, son commerce avec la description de son territoire*, 1819, 46 pages, BM Avignon, ms 5096.

Chantelou 1774 Chantelou C., *Historia monasterii Sancti Andrae*, 1774, BM Avignon, ms 2401.

Magnani 1997 Magnani Soares-Christen Eliana, *Monastères et aristocratie en Provence. Milieu X^e-XIII^e s.*, thèse de doctorat nouveau régime, Aix-en-Provence, 1997, 2 vol. dactylographiés.

Paul 1994 Paul Alain, *Les possessions de la Maison de Saint-Gilles dans les évêchés de Nîmes et d'Uzès des origines à 1229*, DEA d'Histoire médiévale, Montpellier III, septembre 1994, dactylographié, 148 p.

Sablayrolles 1970 Sablayrolles J.-F., *Le Compoix de Roquemaure en 1376*, mémoire de maîtrise d'histoire, Montpellier, octobre 1970, dactylographié.

Saint-André, *1672 Remarques pour servir à l'histoire (...) de l'abbaye de Saint-André*, 1672, BM Avignon, ms 2466.

2 - ICONOGRAPHIE

Alègre 1845 Alègre L., *Roquemaure, 27 juillet 1845*, dessin au crayon, 283 x 212 mm, BM Bagnols-sur-Cèze, cartonnier 4, n°24.

Chièze 1627 Carte de la Principauté d'Orange et du Comtat Venaissin, Jacques de Chièze, 1627, gravure Jean Blaeu, 1631.

Gautier 1710 Gautier Henri, ingénieur royal, " Plan pour évaluer les ouvrages à réaliser afin de réparer les dommages de l'inondation de 1709 à Roquemaure (Gard) ", 1710, encre et aquarelle, coll. privée.

Huile XIX^e Château en cours de destruction, huile sur carton, n. s., n. d., v. première moitié du XIX^e s., coll. privée.

Martin 1752 Martin Fr., ingénieur royal, " *Plan du château de Roquemaure dressé sur les lieux le 8 février 1752. Martin* ", coll. privée non localisée, microfilm, détail (?), sans échelle, AD 30, 1 Mi 3.

Martin 1756 Martin Fr., ingénieur royal, *Plan du port de Roquemaure*. 1756, 0,162 x 0,316 m, AD 34, C 4615.

Photographies 1970 Photographies aériennes, v. 1970, Musée archéologique de Nîmes, coll. Henrard, n° 21570-21577.

Veue 1654 " *La veue figure et plan de toute l'estendue de la baronnie de Lers de Madame Marguerite de Montmorency duchesse et doairière de Ventadour. Faicte l'an 1654* ", aquarelle sur papier entoilé, env. 1,2 x 1 m, AD 30, 1 J 1234.

Veue n. d. *Veue figure et plan de la Baronie de L'ers*, n. s., n. d., v. fin XVII^e s., encre noire et rehaut de blanc sur papier ; gravure représentant un détail du dessin, AM Roquemaure.

Veyrenc XVIII^e " *Vue de la ville de Roquemaure*, Dédiée à Monseigneur le Prince de Poix, (...) Seigneur de Roquemaure et Co. Par son très humble et très obéissant serviteur Veyrenc ", gravure, n. d., v. 1770, musée du Vieux Nîmes et AD 30, Carton 1.

3 -SOURCES IMPRIMÉES

Baluze 1914 Baluze, *Vitæ paparum* (1305-1392), 1693, rééd. G. Mollat, 1914-1927.

Cartulaire de Lérins Blanc E., Moris H., *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris, H. Champion, t. 1, 1883 ; t. 2 1905.

Cartulaire de Saint-Victor de Marseille Guérard B., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Paris, Ch. Lahure, 1857, 2 vol.

Comptes royaux (1285-1314) Fawtier R., Maillard F., *Recueil des Historiens de la France, Documents financiers, Comptes royaux (1285-1314)*, 3 vol, 1953-1956.

Comptes royaux (1314-1328), *Recueil des Historiens de la France, Documents financiers, Comptes royaux (1314-1328)*, Paris, 1961, t. II.

Dossat 1983 Dossat Y, Lemasson A-M., Wolff P., *Le Languedoc et le Rouergue dans le Trésor des chartes*, CTHS, 1983, 640 p.

Duchêne 1690 Duchêne F., *Histoire des cardinaux français*, 1690.

Enquêtes de saint Louis Delisle L., " Les enquêtes administratives de saint Louis ", *Recueil des historiens des Gaules*, t. 24, 2 vol., 1904, 940 p.

HGL 1872 Devic Dom Cl., Vaissette Dom J., *Histoire générale de Languedoc*, 1715-1727, nouvelle édition annotée par A. Molinier, Privat, Toulouse, 12 vol., 1872-1885.

La chanson 1957 Martin-Chabot E., *La Chanson de la Croisade albigeoise éditée et traduite du provençal*, Paris, Champion, 1931, rééd. Paris, Les Belles Lettres, 1957-1960, 3 vol.

Manteyer 1914 Manteyer G. de, *La Provence du premier au douzième siècle*, Paris, 1908 ; *Les chartes du pays d'Avignon (439-1040)*, Macon, 1914, 176 p., 151 chartes.

Ménard 1874 Ménard L., *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, notes, preuves, Paris, 7 vol., 1750-1761, rééd. 1874.

Migne 1864 Migne abbé J.-P., *Patrologie latine*, 221 vol., 1844-1864.

Valois 1893 Valois N., *Inventaire des arrêts du Conseil du Roi, Règne de Henri IV*, t. 2, (1600-1610), 1893.

4 - BIBLIOGRAPHIE

- Aigues-Mortes 1973** *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale du Languedoc-Roussillon. Gard, Canton d'Aigues-Mortes*, Paris, Imprimerie nationale, 1973, 2 vol., t. 1, texte, 186 p. ; t. 2, 302 p., cartes, plans, photographies.
- Autrand 1986** Autrand F., *Charles VI. La folie du roi*, Paris, Fayard, 1986, 647 p.
- Baudry 2001** Baudry M.-P., *Les fortifications des Plantagenêts en Poitou (1154-1242)*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2001, 384 p.
- Cartron 1990** Cartron I., " Le château comtal de Vaison ", *Provence historique*, 1990, t. 40, fasc.159, p. 37-55 .
- De Brosse 1836**, Brosse Charles de, *L'Italie il y a cent ans. Lettres écrites d'Italie à quelques amis en 1739 et 1740*, éd. An VII ; rééd. 1836, p. 9-11.
- Durand-Auzias**, Durand-Auzias, *Notice sur le vieux Roquemaure*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 16 pages, s. d., après 1906.
- Eydoux 1978** Eydoux H. P., " Le château de Roquemaure ", *Les monuments méconnus*, t.3, *Provence*, Paris, Librairie académique Perrin, 1978, p. 326-334.
- Lehoux 1966** Lehoux F., *Jean de France, duc de Berri. Sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris, A. et J. Picard, 1966.
- Léonelli 1990** Léonelli M.-C., " Peintures des livrées cardinalices ", *Monuments historiques*, sept-oct. 1990, n° 170, p. 40-48.
- Maigret 2000a** Maigret C., " Le château de Saint-André ", *Congrès Archéologique de France, 1999, Gard*, Paris, 2000, p. 489-493, plans, photographies.
- Maigret 2000b** Maigret C., " Le château de Gicon ", *Archéologie du Midi médiéval*, n° 18, 2000, p. 83-98, plans, photographies.
- Maigret 2002** Maigret C., " Élaboration d'une frontière du Languedoc. La fortification du Rhône gardois du X^e au XV^e siècle ", *Frontières*, Paris, CTHS, 2002, p. 127-141, plans.
- Maigret 2003** Maigret C., " La tour Philippe le Bel ", *Études vauclusiennes*, n° 64, plans, photographies, à paraître en décembre 2003.
- Maufras 1990** Maufras O., *Le castrum des Baux-de-Provence. Histoire d'un site fortifié médiéval*, *Provence historique*, 1990, t. 40, p. 77-95.
- Mesqui 1991** Mesqui J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, 2 vol., Paris, Picard, coll. Grands manuels, 1991-1993.
- Michel 1910** Michel R., *L'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de Saint Louis*, Paris, Librairie A. Picard, 1910, 498 p.
- Nodet 1937** Nodet Francis, " Najac ", *Congrès archéologique de France*, 1937, p. 170-202.
- Nova 1994** Nova Claude, *Le port de Roquemaure, berceau de la Côte du Rhône*, non daté, 1994, éd. non indiquée, 46 p.
- Perrot 1972** Perrot R., Garnier, J. " Recherches historiques et archéologiques sur le château de Lhers ", *Mémoire de l'Académie de Vaucluse*, t. VI, 1972, p. 43-122.
- Placide Cappeau 1876** Cappeau Placide, *Le château de Roquemaure*, poème historique en vingt chants, notes référencées, Avignon, 1876, 387 p.
- Portes 1993** Portes J.-C., *Châteauneuf-du-Pape. Mémoire d'un village*, Avignon, Barthélemy, 1993.
- Roques 1961** Roques M., *Les peintures murales du sud-est de la France (XIII^e-XVI^e siècles)*, 1961, Paris, A. et J. Picard.
- Vingtain 1998** Vingtain D., *Avignon. Le Palais des Papes*, coll. Le ciel et la pierre, La Pierre-qui-Vire, 1998, 482 p.